

Université Senghor



Université Internationale de Langue Française
au Service du Développement Africain

DEPARTEMENT GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mémoire de fin d'Études Professionnelles Approfondies

**INTERET ET IMPORTANCE DES QUESTIONS
ENVIRONNEMENTALES DANS LA PRESSE FRANCOPHONE :**
*Éléments d'analyse à partir d'une étude de cas des quotidiens
montréalais La Presse, Le Devoir et Le Journal de Montréal*

Présenté par

Olga Henri H. Assogba

Directeur de stage : Professeur ***Jean Pierre Réveret***, UQÀM (Canada)

Membres du jury :

- ✓ Professeur ***Michel A. Bouchard***, Université de Montréal, McGill University (Canada)
- ✓ Professeur ***Michel Damian*** (Président), Université Senghor d'Alexandrie (Égypte)
- ✓ Professeur ***Guy Matejka***, ENSIL, Université de Limoges (France)

Alexandrie, Avril 2005

DEDICACE

A ma première femme !

***Véronique**, ma Mère.*

*Certes, tu ne pourras pas lire ces quelques lignes
Que je te dédie dans une langue qui t'est étrangère.*

Mais je tiens à les écrire.

Tu es analphabète,

Et tu ne t'en es jamais plainte.

Mieux, cela t'a motivé à trimer dur,

Et à te priver de bien de choses,

Pour que chacun de tes enfants,

Aille le plus loin possible dans ses études.

C'est pourquoi, je t'offre ce modeste travail,

Sans me soucier de ce que tu vas en faire.

Je le fais en guise de reconnaissance à toi

Et à toutes ces femmes africaines qui,

Aux côtés de leur mari,

Luttent et contribuent à forger l'Homme de demain.

AVANT-PROPOS

Créée en octobre 1990 par le sommet des chefs d'État de la francophonie réuni à Dakar, l'université Senghor d'Alexandrie (Égypte) est un établissement privé de troisième cycle. Cette université internationale de langue française a pour objectif de former des cadres de haut niveau et d'orienter leurs aptitudes vers l'action et l'exercice des responsabilités dans certains domaines prioritaires du développement africain. Les quatre départements de l'université sont :

- Administration – Gestion ;
- Gestion de l'environnement ;
- Gestion des systèmes de santé et de nutrition ;
- Gestion du patrimoine culturel.

Notre formation, qui a duré deux années universitaires consécutives, s'est déroulée dans le département gestion de l'environnement. Et dans le cursus de la formation, il est prévu un stage de trois mois à la fin de la première année faisant objet d'une expérience de terrain pour laquelle l'auditeur produit un mémoire de stage soutenu en deuxième année.

La présente recherche porte sur l'intérêt et l'importance des questions environnementales dans la presse francophone avec les quotidiens montréalais comme objets d'étude. Et pour mener à bien cette étude, nous avons effectué, du 03 mai au 31 août 2004, un stage à l'Observatoire de l'Écopolitique Internationale (OEI). Centre d'information, de recherche et de formation sur l'évolution, la mise en œuvre et l'efficacité des accords internationaux relatifs aux problèmes d'environnement à l'échelle mondiale, l'OEI a été créé en 1998 au sein de l'Institut des Sciences de l'Environnement de l'Université du Québec à Montréal (ISE/UQÀM). L'OEI est également membre de l'Institut des relations internationales de Montréal. Et comme le souligne l'un de ses pères fondateurs, Philippe Le Prestre, l'OEI est une passerelle entre la communauté scientifique, les décideurs et la société civile. Il vient combler un vide au sein de la francophonie. La mission générale de l'OEI est de renforcer les capacités des acteurs nationaux et internationaux pour gérer les problèmes d'environnement à l'échelle du globe en lien avec le développement durable. L'OEI est responsable de la conception, de la rédaction et de la diffusion (en versions papier et électronique) de *Objectif Terre*. Ce bulletin du développement durable de l'espace francophone est une publication de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF),

organe subsidiaire de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF). C'est d'ailleurs au sein de la rédaction de *Objectif Terre* que nous avons évolué au cours de notre stage.

REMERCIEMENTS

Je rends grâce à l'Être suprême, l'Enseignant de tous les temps, qui m'a guidé et soutenu tout au long de cette formation et durant le processus qui a conduit à la rédaction de ce mémoire.

Je suis aussi redevable, pour ce travail, de l'appui et de la contribution de plusieurs personnes morales et physiques. Et qu'il me soit permis d'exprimer ma profonde gratitude tout particulièrement :

- ✓ Aux recteurs Fred Constant et Fernand Texier;
- ✓ Aux directeurs du département gestion de l'environnement : Rolando Marin et Michel Damian;
- ✓ A mon encadreur Jean Pierre Réveret pour son efficacité dans la discrétion. Il aurait bien voulu ne pas être cité ici mais je le fais, quitte à m'attirer ses "foudres";
- ✓ A Geneviève de Montgolfier, Secrétaire générale de la rédaction de *TV5 Monde*;
- ✓ Aux journalistes Louis Gilles Francoeur, Charles Côté, Hervé Kempf et Denis Delbecq, respectivement chargés des questions environnementales dans les quotidiens *Le Devoir* et *La Presse (paraissant à Montréal)*, puis *Le Monde* et *Libération (paraissant à Paris)*;
- ✓ Aux amis Christian de Laet, Jocelyne Néron, Sylvie Van Brabant et Félix Atencio qui m'ont été d'un grand secours dans mes recherches à Montréal;
- ✓ A mon père Joseph et à toute la famille Assogba.

Deux ans, c'est à la fois peu et beaucoup. Deux ans de sacrifices librement consentis. Deux ans de privations et deux ans d'épreuves surmontées. Mais c'est aussi et surtout deux belles années riches en enseignements sanctionnées par une plus value sur le plan du savoir et de la connaissance. Oui, deux années de bonheur et de vie commune dans une famille francophone unie dans sa diversité. C'est vrai que j'aurai bien voulu utiliser un autre mot qu'un simple MERCI pour exprimer ma reconnaissance à toute la neuvième promotion, au corps professoral et au personnel de l'université. Mais l'extrême pauvreté de mon vocabulaire m'en empêche et je vous prie donc de m'en excuser. Merci (encore merci !) pour la compréhension.

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABE :	Agence béninoise pour l'environnement
ACNOR :	Association canadienne de normalisation
AFNOR :	Association française de normalisation
BPC :	Biphényles polychlorés
BQ :	Bloc Québécois
CNUED :	Conférence des nations unies sur l'environnement et le développement
CRTC :	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada
DDT :	Dichloro-diphényl-trichloroéthane
ERE :	Éducation relative à l'environnement
ISE :	Institut des sciences de l'environnement
MEHU :	Ministère de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme
NPD :	Nouveau parti démocratique
NTIC :	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OEI :	Observatoire de l'écopolitique internationale
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économiques
OMPP :	Observatoire sur les médias et la politique publique
ONG :	Organisation non gouvernementale
PACIPE :	Programme d'assistance technique à la communication et à l'information pour la protection de l'environnement
PCC :	Parti conservateur du Canada
PLC :	Parti libéral du Canada
PV :	Parti vert
IEPF :	Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie
RMR :	Région métropolitaine de recensement
SMDD :	Sommet mondial sur le développement durable
UQÀM :	Université du Québec à Montréal
UNESCO :	Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture
WWF:	World wide fund for nature.

LISTE DES FIGURES, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

	<i>Pages</i>
<u>Figures et cartes</u>	
Figure 1 : Le contenu de l'information : cueillette, traitement et présentation (Presse écrite)	11
Carte 1 : La province du Québec	15
Carte 2 : La ville de Montréal.....	16
Carte 3 : La République du Bénin	44
<u>Graphiques</u>	
Graphique 1 : Taux de lecture au Québec:	18
Graphique 2 : Couverture médiatique par thèmes lors de la campagne électorale.....	24
Graphique 3 : Thèmes abordés à la période 1 (mai-juin 04)	27
Graphique 4 : Nbre d'articles parus et mise en valeur (P1)	28
Graphique 5 : Genres journalistiques utilisés (P1)	28
Graphique 6 : Thèmes abordés à la période 2 (mai-juin 03)	30
Graphique 7 : Nbre d'articles parus et mise en valeur (P2)	31
Graphique 8 : Genres journalistes utilisés (P2)	32
Graphique 9 : Thèmes abordés à la période 3 (août-sept 02)	34
Graphique 10 : Nbre d'articles parus et mise en valeur (P3)	34
Graphique 11 : Genres journalistes utilisés (P3)	35
Graphique 12 : Cumul des thèmes abordés	36
Graphique 13 : Analyse comparée du nbre d'articles parus	37
Graphique 14 : Analyse comparée des infos « à la Une »	38
Graphique 15 : Cumul des genres journalistiques utilisés	39
Graphique 16 : Tirage des quotidiens francophones selon la propriété en 2002	52
<u>Tableaux</u>	
Tableau 1 : Tirage des quotidiens étudiés	22
Tableau 2 : Bulletin de notes en environnement	25
Tableau 3 : Résultats des élections fédérales.....	26

RÉSUMÉ

L'intérêt et l'importance qu'accordent les médias grand public aux questions environnementales demeurent modestes. Et même si l'environnement est l'une des préoccupations majeures des canadiens, notamment des québécois, les journalistes y consacrent peu de place dans leurs colonnes.

C'est du moins ce que révèle notre étude qui a porté sur les trois quotidiens francophones paraissant à Montréal (*La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal*) au cours de trois périodes différentes : la campagne pour les élections fédérales (mai-juin 2004), le sommet de Johannesburg (août-septembre 2002) et une période témoin (mai-juin 2003). Le nombre d'articles parus sur l'environnement, leur mise en valeur ou non à la une, les thématiques souvent abordées et les genres journalistiques utilisés sont les variables retenues pour mener cette analyse.

Dans l'ensemble, cette étude montre que la pratique du journalisme environnemental est plus dominée par un journalisme d'information que d'opinion. En témoigne la forte utilisation des comptes rendus comme genre journalistique. En effet, l'étude démontre que les journalistes ne sont pas souvent les déclencheurs des préoccupations environnementales, ils se contentent de s'insérer dans "l'air du temps" en reprenant, souvent *in extenso*, des dépêches d'agence. En plus, l'environnement, qui est un concept polysémique et transversal, a du mal à s'adapter à la presse qui fonctionne de manière cloisonnée à travers des rubriques ou des "desk" bien définis.

Toutefois, *Le Devoir*, journal indépendant de par sa structure unique, qualifié d'élitiste et ayant le plus faible tirage se démarque des autres quotidiens étudiés en faisant des efforts louables et continus dans le traitement de l'information environnementale. Ce qui semble justifier l'idée selon laquelle les questions environnementales sont dérangeantes et ne rencontrent pas souvent les intérêts des grands groupes financiers auxquels appartiennent les médias. D'où notre proposition d'un "traitement durable" (changement d'approches, veille médiatique en dehors de la couverture empirique, essor des médias alternatifs, etc...) de l'information environnementale dans la presse.

Descripteurs : communication, information, journalisme, mass media, journalisme environnemental, éducation relative à l'environnement, Bénin, Afrique.

ABSTRACT

The interest and the importance that the public media grant to the environmental questions stay weak. Even though the environment is one of the major preoccupations for Canadian, especially those from Quebec, the journalists dedicate it little place in their newspapers.

It is what reveal our study that concerns three French-speaking dailies published in Montreal (*La Presse*, *Le Devoir* and *Le Journal de Montréal*) during three different periods: the federal elections campaign (May-June 2004), the summit of Johannesburg (August-September 2002) and a witness period (May-June 2003). The number of articles published on the environment, their enhancement or not on the front page, the themes dealt with and the used journalistic kinds are the variables used to lead this analysis.

On the whole, this survey shows that the practice of the environmental journalism is dominated more by a journalism of information than that of opinion. This is testified by the strong use of meeting reports as journalistic kind. Indeed, the study demonstrates that the journalists are not often the source of the environmental preoccupations, they just take profit of situations and fight in “the air of the time” by taking, often almost exactly, articles from the agencies issues. Moreover, the environment, that is a polysemic and transversal concept, has difficulty adapting to the press that operates in a partitioned manner through categories or definite “desk”.

However, *Le Devoir*, independent newspaper by its single structure, qualified of elitist and having the weakest pull, is different from the other dailies studied, because affording continuously in the treatment of the environmental information. What seems to justify the idea according to which the environmental questions are troublesome and don't meet the interests of the big financial groups, often owners of the medias. We propose therefore a “sustainable treatment” (change of approaches, media outside of the empiric cover, flight of the alternative medias, etc...) of the environmental information in the press.

Key words : communication, information, journalism, mass media, environmental information, environmental journalism, environmental education, Benin, Africa.

INTRODUCTION GENERALE

Qu'il s'agisse de la presse écrite, de la radio ou de la télévision, l'environnement ou plus précisément les préoccupations environnementales n'ont pas souvent eu les faveurs des mass média. Il a fallu que de graves accidents écologiques (nauffrage du pétrolier Torrey Canyon en 1967, drame de Minamata en 1968, accident de Seveso en 1976, Amoco Cadix en 1978, Bhopal en 1984...) ou certaines catastrophes naturelles se produisent pour que cette "marginalité" soit sporadiquement rompue. Ces douloureux évènements ont, pour la plupart, constitué le déclic pour l'intérêt des médias, surtout occidentaux à l'origine, avec à la clé une tendance vers la spécialisation de certains journalistes traitant des questions environnementales. La couverture médiatique des différents sommets mondiaux a aussi contribué à faire entrer progressivement l'environnement dans les rédactions de presse. Ainsi, de plus en plus, l'opinion publique est sensibilisée aux problèmes liés à l'environnement. Et la presse, en général, y a fortement contribué par l'information.

Problématique

Dans le rapport général du sommet de la Terre, à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992, Maurice Strong¹ a posé le postulat désormais devenu célèbre selon lequel : «...sans information, point d'opinion publique, sans opinion publique avertie, point de volonté politique et sans volonté politique, point de réussite...». C'est pourquoi Njatang (2003) constate que « dans le domaine de l'environnement et du développement durable, l'usage des médias a été renforcé au lendemain du Sommet de Rio au Brésil en 1992 ».

Il existe beaucoup d'exemples qui démontrent la façon dont les médias d'information peuvent forcer les gouvernements à agir, seuls ou en concertation avec d'autres. Par exemple, le contenu de la presse écrite est considéré comme le reflet de ce qui intéresse la conscience commune dans une société. D'ordinaire, les gouvernements prennent rarement l'initiative, ils suivent la tendance générale ou "le courant". Le Protocole de Montréal, le Plan d'action pour la Méditerranée, la Convention sur les changements climatiques et bien d'autres engagements internationaux ont été élaborés en réponse aux revendications du public, alerté par les scientifiques via les médias grand public (Lamb, 1997, p.21).

¹ Maurice Strong, de nationalité canadienne, a été le Secrétaire Général de la CNUED

Mieux, au-delà de la reconnaissance du rôle crucial des médias dans la prise de conscience collective, il est désormais admis que :

Ce sont des acteurs de première importance dans la mesure où ils fournissent, tirées de l'actualité, des informations nécessaires aux actions éducatives. Bien que leurs présentations habituelles soient marquées très souvent par des effets de dramatisation (et parfois de catastrophisme) et privilégiant les aspects conflictuels, elles proposent quelques fois des analyses de type scientifique utilisables comme matériel de base pour l'Éducation Relative à l'Environnement (Goffin, 2001, p.327).

Mais, aussi bien dans les pays du Nord que dans ceux du Sud, les préoccupations environnementales constituent cependant rarement un grand sujet de prédilection pour les journalistes.

Au Bénin, par exemple, quand l'actualité n'est pas foisonnante dans la presse écrite, on fait souvent appel aux "bouches trous" pour désigner les articles consacrés aux problèmes environnementaux. Et ces "bouches trous" sont, dans la plupart des cas, des reprises *in extenso* des dépêches provenant d'agences de presse internationales et décrivant des problèmes et situations qui n'ont rien à voir avec le vécu quotidien de l'audience cible. Il y a donc dans les médias, comme le souligne Francine Faucher (1989), un manque très fréquent de contextualisation des phénomènes socio-économiques. Ce qui, sans nul doute, affecte la qualité de l'information environnementale.

A Montréal au Canada où les gens consacrent sept heures de lecture par semaine à la presse écrite pour s'informer (Levasseur, 2000, cité par Gélinas, 2003), une recherche sur l'importance accordée aux questions environnementales dans les quotidiens de la métropole québécoise (Boutard et Sauvé, 1991) nous apprend que la quantité et la qualité des articles traitant de ces questions s'améliorent depuis 1987. Cette année-là, il y a eu l'incendie d'un entrepôt de BPC à Saint-Basile-le-Grand (non loin de Montréal) qui a nécessité l'évacuation de plus de 3 300 personnes au cours d'une grande opération fortement relayée par la presse et qui a duré environ trois semaines. Toutefois, l'étude constate que cette importance accordée aux sujets environnementaux demeure faible (Boutard et Sauvé, 1991).

Plus de dix ans après cette étude, y a-t-il toujours un modeste intérêt de la presse écrite montréalaise pour les questions environnementales ? Si oui, quelles sont les raisons de cette faible évocation de l'environnement dans la presse en général et comment peut-on y remédier ?

Notre recherche, qui a pour ambition d'être une contribution à l'amélioration du traitement de l'information environnementale dans la presse francophone en général, se focalisera sur la part accordée à l'information environnementale et sur son traitement dans les quotidiens montréalais *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* au cours de trois périodes différentes (Cf. méthodologie).

Objectifs

Pour réaliser cette étude, nous nous sommes fixé les objectifs suivants :

- Évaluer l'importance et l'intérêt des préoccupations environnementales dans la presse écrite montréalaise,
- Identifier les thèmes environnementaux souvent abordés,
- Faire le parallèle avec la pratique du journalisme environnemental au Bénin pour en tirer, si possible, des enseignements,
- Formuler des actions concrètes visant à améliorer le traitement de l'information environnementale dans la presse.

Hypothèse de travail

Au Québec, plus qu'ailleurs dans les autres provinces du Canada, l'environnement constitue l'une des préoccupations majeures de la population. Et partant de l'idée généralement admise que la presse est le reflet de ce qui intéresse la communauté, nous émettons l'hypothèse *qu'il devrait avoir un grand intérêt pour les préoccupations environnementales dans la couverture quotidienne de l'actualité à Montréal.*

Intérêt et justification

Au Bénin, mon pays d'origine où j'ai exercé en tant que journaliste ou au Sénégal, où j'ai étudié le journalisme, j'ai toujours constaté que l'environnement fait figure de parent pauvre dans la presse. J'appartiens aussi à plusieurs réseaux de journalistes qui n'ont véritablement pas fonctionné pour améliorer cette situation.

De plus, ayant été Assistant en communication du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme du Bénin, j'étais chargé de la mise en place de la veille médiatique et mes interlocuteurs directs étaient des collègues journalistes traitant des questions environnementales.

Il s'agit donc d'une problématique inspirée par la pratique. Et comme j'ai l'opportunité de faire mon stage au Canada (plus précisément à Montréal, la métropole québécoise), un pays où on est censé avoir plus d'avance dans le domaine, je m'emploierai à étudier de près (en partant d'une étude de cas) l'intérêt et l'importance que suscitent les sujets environnementaux dans la presse écrite francophone.

Cadre théorique

La profusion des idées et la confusion des débats qui caractérisent et alimentent l'inquiétude de l'Homme sur l'avenir de "sa" planète démontrent bien que l'environnement est devenu un sujet à part entière de communication entre les êtres humains. Dans un pareil contexte, Ogrizek (1993), souligne dans son ouvrage *Environnement et communication*, qu'il serait absurde de croire que la communication sur l'environnement est un simple effet de mode ou plus prosaïquement un nouveau secteur de communication pour les professionnels.

En effet, ce n'est que lorsque la population aura largement admis l'existence des problèmes, qu'elle pourra jouer un rôle important dans la conservation des fondements de la vie. Et c'est ici que les médias ont un rôle capital à jouer (Knott, 1997).

Et pourtant, ce n'est que tardivement que l'environnement est devenu un objet de préoccupations politiques suffisamment sérieuses ou même fondamentales pour que les médias s'en emparent (Duclos, 1993).

Au Canada, Keating (1993) situe l'origine du journalisme environnemental contemporain tout au début des années 1960, au moment où le livre de Carson, *Le Printemps silencieux*, soulevait la question des risques que posait, pour l'environnement, la présence dans le milieu naturel de produits chimiques comme le DDT. Mais il constate que :

Le journalisme environnemental continue de souffrir du fait qu'un grand nombre de rédacteurs en chef le considère comme un secteur réservé aux débutants de deuxième importance. Lorsque les journalistes chargés de couvrir

l'environnement accomplissent un bon travail, ils sont souvent "promus" à un poste dans un secteur considéré comme plus prestigieux, celui de la politique par exemple. Le journalisme environnemental souffre alors souvent de la trop grande mobilité imposée à ses meilleurs éléments (Keating, 1993, p.88).

De son côté, Cayrol² a fustigé l'attitude de certains responsables des médias qui considèrent encore l'environnement comme un thème folklorique. Pour lui, il est fondamental que, sur les thèmes principaux du débat de la cité, les médias jouent continûment leur rôle d'information, pour que les hommes et les femmes sachent à quoi s'en tenir sur les grands enjeux. C'est vrai qu'avant lui, Balle (1973) avait défendu un point de vue identique quand il écrivait que « *l'information est considérée comme indispensable à la réalisation de l'idéal démocratique, permettant une participation éclairée et donc efficace à la vie politique* ». Le danger, selon Balle, pour nos démocraties, c'est la mort de l'information.

Même si les chercheurs en sciences humaines ne s'accordent pas toujours sur le rôle exact des médias, ils s'entendent pour reconnaître l'importance des médias de masse dans nos sociétés désormais qualifiées de "médiatiques".

Pour Boutard et Sauvé (1991), les questions environnementales se tissent dans la mouvance de l'actualité. A leur sujet, les rayons des bibliothèques ne peuvent fournir que des données générales et des informations souvent déjà périmées. Ils soulignent donc l'importance de ce formidable périscope et de cette mémoire vive que constitue l'ensemble des médias avant d'ajouter que dans la panoplie des mass média « *les journaux sont un outil de choix quant à l'information, la formation générale et l'éducation relatives à l'environnement* ». Les journaux constituent donc une ressource pédagogique d'une grande richesse et facilement accessible, sans nécessiter de support technique complexe.

D'ailleurs, Laramée (1997) constate que « *c'est par les médias de communication que nous parviennent la plupart des informations qui contribuent directement ou indirectement à former notre opinion en matière d'environnement et par conséquent l'opinion publique d'une société* ». Toutefois, il reconnaît que l'une des premières difficultés éprouvée lorsqu'on aborde les questions environnementales est que chacun a l'impression qu'il sait de quoi on parle sans pour autant prendre

² Roland Cayrol, directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques et directeur de l'Institut CSA a préfacé *Le Livre blanc* de Vadrot (1997).

nécessairement conscience des contenus véritables dont il est question encore moins de la présence de points de vue plus ou moins subjectifs qui sous-tendent les jugements de valeur ou les idées reçues ou échangées dans les conversations courantes. Et Laramée (1997) d'avertir que cette familiarité apparente peut, si on n'y prend garde, conduire à penser que le public est plus informé qu'on le croît et qu'il est plus sensible qu'on le croît à la problématique environnementale. Ensuite, il insiste sur la complexité des savoirs interpellés par la communication environnementale et propose, pour faciliter la compréhension, une distinction entre les savoirs scientifiques et les idéologies.

Cette complexité pose des problèmes aux journalistes à qui incombe, en grande partie, la tâche d'informer le grand public. En effet, « *un fait brut n'a en lui-même aucune signification ; il ne peut, de soi, faire en sorte qu'on intervienne dans une société pour le contrer, ni surtout qu'on se sente moralement obligé à intervenir* » (Tessier, 1994). Il faut donc aller au-delà de la simple information. A ce propos, Desbarats³ fait remarquer que « *la majorité des journalistes n'ont aucune formation scientifique. Ils manipulent plus facilement la langue que les mathématiques ou les symboles chimiques...* ».

Au Cameroun par exemple, des études montrent l'inaptitude des médias à contribuer efficacement à une prise de conscience des masses paysannes face aux problèmes environnementaux (Bazoa, 1996, cité par Njatang, 2003). Des études qui révèlent aussi que ces médias s'intéressent généralement beaucoup plus aux questions liées au sport, à la politique et à l'économie (Bitang, 1996, cité par Njatang 2003).

Et il y a eu des journalistes qui ont déjà analysé de l'intérieur leur profession et constaté que globalement « *la presse est plate, médiocre et sans grande saveur. Mais il y a plus grave : la presse fuit ses responsabilités. Elle n'informe pas ou si peu et si mal* » (Beauchamp, 1987, cité par Faucher, 1989, p. 23).

En effet, à la rareté de l'information autrefois synonyme de pouvoir, s'est substituée une surabondance de l'information grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Et comme l'actualité est une construction ou plutôt une re-construction de la réalité des événements par une mise en scène des faits due aux intermédiaires de l'information que sont les journalistes (Gélinas, 2003), ce sont eux qui déterminent et choisissent les nouvelles "prioritaires". Cet ordre du jour propre aux médias dénommé « *agenda-setting* » par les auteurs Maxwell E. McCombs

³ Peter Desbarats, Doyen École des hautes études en journalisme de l'Université Western Ontario a écrit l'avant-propos de l'ouvrage de Michael Keating (1993).

et Donald E. Shaw (1972)⁴ démontre l'existence d'un lien causal entre le sujet sur lequel les médias décident de fixer leur attention dans l'actualité et celui qui est débattu sur la place publique. Et à propos de ces choix, des professionnels comme Serge Halimi (1997) et Ignacio Ramonet⁵ (1999) pointent du doigt une sorte de connivence entre les journalistes et l'élite intellectuelle ou entre le pouvoir politique et la presse ou encore des collusions « *entre les puissances industrielles et financières* » et « *les médias* » qui transforment l'information en une marchandise qu'on vend ou achète selon les lois du marché.

En plus de ces raisons, le manque de connaissances scientifiques de la plupart des journalistes fait que les thèmes environnementaux restent peu mis en valeur et, quand ils le sont tout de même, sont mal présentés (Ragou, 2002).

Mais, pour Duclos (1993), la situation n'est pas aussi catastrophique et l'environnement ne fait pas figure de parent pauvre dans la presse car, souligne-t-il, «... *il s'agit bien d'une rubrique à part entière, dont plus personne ne peut dire qu'elle relève d'une catégorie sporadique d'informations...* ». Duclos va même plus loin, en s'inquiétant de cette régularité qui peut conduire à la banalisation, voire pousser à l'acceptation et au fatalisme.

A notre avis, il faut replacer cette inquiétude de Duclos, que nous partageons, dans le contexte de la mouvance du sommet de la Terre (1992) où les questions environnementales occupaient une place de choix dans les médias grand public. Mais une fois l'« euphorie » de Rio passée, le traitement des questions environnementales relève, à bien d'égards, d'une catégorie sporadique d'informations.

Méthodologie

La méthodologie mise en œuvre pour la réalisation de cette étude est avant tout inductive, puisqu'elle est basée sur une étude de cas. Elle s'articule autour d'une recension d'écrits, d'une collecte quantitative de données et d'une analyse qualitative.

La recension d'écrits a débuté à l'Université Senghor d'Alexandrie et s'est poursuivie pendant la période de stage à l'Institut des Sciences de l'Environnement de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM). Ces activités de recherche et d'analyse documentaire ont porté aussi bien sur des ouvrages généraux en environnement, en

⁴ McCombs et Shaw ont réalisé une enquête sur la campagne présidentielle de 1972 aux Etats-Unis dont les conclusions sont reprises par les auteurs Iyengar et Reeves en 1997 (Cf. bibliographie).

⁵ Ignacio Ramonet est le directeur du mensuel *Le Monde diplomatique* qui paraît à Paris.

journalisme et en communication que sur des ouvrages spécialisés sur l'éducation relative en environnement, la communication environnementale. Ces recherches sont effectuées aussi bien en bibliothèque que sur des sites web.

Notre cadre d'étude étant la ville de Montréal et partant du sacro saint principe de "mort-kilomètre" du journalisme ou du critère de la proximité géographique (plus un événement se passe loin, moins il intéresse le public), indispensable pour susciter l'intérêt de ceux à qui l'information est destinée, nous avons choisi trois quotidiens francophones (*La Presse*, *Le Journal de Montréal* et *Le Devoir*) paraissant tous à Montréal. Nous n'avons pas retenu *Le Soleil*, parce qu'il appartient au même groupe qui édite *La Presse* (ligne éditoriale semblable) et en plus ce quotidien est publié non pas à Montréal mais dans la ville de Québec. Par ailleurs, nous n'avons pas retenu les quotidiens francophones *Métro* et *24 Heures* parce qu'ils sont distribués gratuitement. De même, les magazines, bulletins et autres revues spécialisées en environnement n'entrent pas dans notre champ de recherche.

Cette observation minutieuse et systématique s'est faite d'abord tout au long de la campagne pour les élections fédérales (mai – juin 2004) qui correspond à notre période de stage. Ensuite, nous sommes remontés à août – septembre 2002 pour la couverture médiatique du Sommet Mondial sur le Développement Durable (SMDD) tenu à Johannesburg. Et pour mieux affiner notre analyse, nous avons pris comme période témoin et médiane, les mois de mai et juin 2003 (exactement un an avant les élections fédérales), toujours avec les mêmes quotidiens. Le but de cette observation croisée est de voir si l'importance et l'intérêt que suscitent les questions environnementales varient à travers ces différentes périodes.

Sans procéder à une analyse de contenu, il s'agit pour nous de relever tous les articles traitant des questions environnementales parus dans les trois quotidiens retenus pendant ces trois périodes afin de pouvoir faire des comparaisons. Ce suivi journalier s'est fait avec des variables suivantes :

Les variables retenues :

- ❖ Nombre d'articles parus sur l'environnement

Au jour le jour, nous avons compté tous les articles traitant des questions environnementales. Cette comptabilité nous a permis d'avoir une idée de l'espace

réactionnel accordé aux questions environnementales à travers les différentes périodes retenues.

❖ Nombre de parutions à la Une

C'est un indice de mise en valeur ou de mise en évidence des questions environnementales. A ce niveau, nous distinguons :

- ✓ la “grosse manchette” quand il s'agit de la principale information annoncée sur plus de la moitié de la première page du journal avec une illustration (photographies, caricatures, dessins ou graphiques),
- ✓ la “manchette” quand il s'agit de la seconde information en terme d'occupation d'espace de la première page avec ou sans illustration et enfin
- ✓ l'“annonce à la Une” quand il ne s'agit que du titre de l'information annoncé sur moins d'1/16 d'espace de la première page.

❖ Thèmes environnementaux souvent abordés

Qu'il s'agisse du développement durable, des conventions de Rio, des principaux éléments de la terre (eau, air, sol,...) ou des principales activités qui ont un impact sur l'environnement, la démarche est de voir quels sont les thèmes qui ont les faveurs ou qui reviennent souvent dans la couverture quotidienne de l'actualité. Dans la collecte des données, ce sont les titres des articles que nous avons privilégié pour retenir les thèmes ou sujets environnementaux abordés. Quand plusieurs thèmes sont abordés dans le titre d'un seul article ou quand le sujet traité n'a aucun rapport avec les thèmes que nous avons retenus, nous les classons dans la catégorie “Autres” (voir fiche de collecte en annexe 1).

❖ Genres journalistiques les plus utilisés

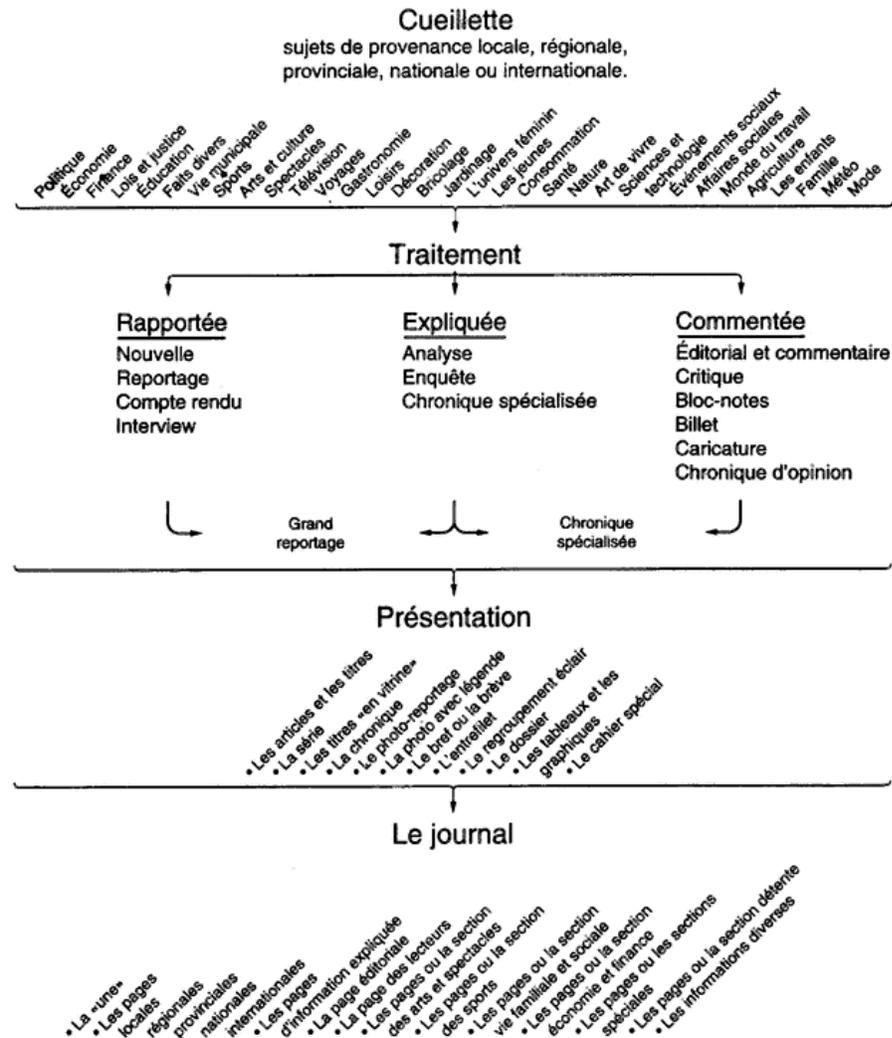
Les genres journalistiques, qui sont des catégories utilisées par les journalistes pour caractériser la forme que prendra leur texte, ont des valeurs et des fonctions bien distinctes, comme le montre la figure 1.

Ainsi, pour rapporter des faits, la nouvelle, le compte-rendu, le reportage ou l'interview sont indiqués. L'analyse, l'enquête, le portrait sont plus adaptés pour expliquer une information. Et pour commenter, on fait souvent appel à l'éditorial, la chronique, le billet voire la caricature⁶.

⁶ Pour plus de détails, voir le glossaire des termes journalistiques utilisés.

Nous avons, à dessein, ajouté les rubriques “feed-back” pour les réactions des lecteurs (opinion, tribune libre, forum, ...) et “dépêches d’agence” pour avoir une meilleure idée des articles rédigés par les journalistes eux-mêmes au sein de leurs rédactions. Cette collecte des données selon les genres journalistiques donne des indications sur la ou les fonctions dominantes dans le traitement de l’information environnementale à Montréal.

FIGURE 1: **Le contenu de l’information : cueillette, traitement et présentation (presse écrite)**



Source : *Le journal en classe*, section «Les particularités des journaux quotidiens», p. 9.

Notre unité d’observation étant un numéro de chaque parution des trois quotidiens retenus, nous avons ainsi analysé cent soixante dix (170) numéros pour chaque période à raison de quarante huit (48) numéros pour *Le Devoir* qui paraît 6 jours

par semaine, alors que *La Presse* et *Le Journal de Montréal* paraissent tous les jours de la semaine. Au total pour les trois périodes, notre corpus est constitué, en tenant compte des jours fériés, de cinq cents six (506) unités d'observation offrant 1108 articles traitant des questions environnementales. Grâce au traitement de la base de données brutes recueillies par le logiciel Microsoft Excel XP, nous avons produit des tableaux et graphiques pour comparer et analyser les résultats obtenus.

Cette collecte quantitative de données est appuyée par des entretiens aussi bien structurés que non structurés.

Les entrevues

Les entretiens structurés sont ceux que nous avons réalisés sur la base d'une grille d'entrevue (inspirée par le schéma d'entrevue proposé par Angers, 1996) que nous avons ajustée en fonction de nos interlocuteurs.

Compte tenu du nombre très limité des journalistes spécialisés en environnement ou de ceux affectés à cette tâche au sein des quotidiens retenus pour notre étude, nous les avons tous rencontrés pour mieux appréhender comment ils traitent quotidiennement l'information environnementale et les problèmes auxquels ils sont confrontés. Toutefois, il est à noter que nous n'avons pas eu d'interlocuteurs au *Journal de Montréal*, parce que personne n'est affecté à cette tâche au sein de cette rédaction. « *En fonction de l'actualité ou de l'urgence, c'est le Chef pupitre qui assigne n'importe quel journaliste disponible pour aller couvrir un sujet environnemental* », nous a-t-on expliqué.

Nous avons également rencontré des personnes ressources qui nous ont été d'un grand secours pour la présente recherche :

La première rencontre s'est déroulée avec Monsieur Louis Leborgne, bibliothécaire spécialiste de la communication à la bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) qui nous a beaucoup orienté dans la recherche documentaire (avec des logiciels Badadug et Procites 5.1) et nous a suggéré les éléments essentiels de notre méthodologie.

La deuxième rencontre a eu lieu avec Monsieur Michel Roy, encore président à l'époque du Conseil de Presse du Québec. Aujourd'hui à la retraite après plusieurs années de pratique du journalisme et après avoir franchi les différents paliers de la profession, il connaît le paysage médiatique québécois et en dresse un rapide portrait.

Cette entrevue fut si instructive que nous avons par la suite eu d'autres entretiens téléphoniques avec lui au fur et à mesure que la recherche se poursuivait.

La troisième rencontre s'est effectuée avec Mme Lucie Sauvé, titulaire de la chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement à l'UQÀM. D'ailleurs, elle a, dans le passé, en collaboration avec Armel Boutard, réalisé une étude⁷ sur la presse écrite et l'éducation relative à l'environnement en évaluant des quotidiens montréalais pour les années 1987 – 1991. Mme Sauvé nous a donné les principes, enjeux et stratégies de l'éducation relative à l'environnement tout en insistant sur le rôle que peuvent jouer les médias. Elle nous a, par ailleurs encouragé à réaliser cette recherche, selon notre propre méthodologie pour voir si la situation a évolué depuis leur précédente étude.

Nous avons également rencontré Philippe Le Prestre, directeur de l'Observatoire de l'Écopolitique Internationale (OEI) de l'Institut des Sciences de l'Environnement à l'UQÀM. Avec lui, nous avons discuté des raisons de l'organisation d'une série d'activités de communication dans le cadre du sommet de Johannesburg (2002) ainsi que les raisons pour lesquelles sa structure a choisi *Le Devoir* comme partenaire pour publier un cahier spécial lors de cet évènement.

La mise en œuvre de cette méthodologie nous a permis d'organiser la présente recherche en deux grandes parties :

La première partie est consacrée à une étude de cas portant sur trois quotidiens montréalais à travers trois périodes différentes suivie de quelques spécificités de la pratique du journalisme environnemental en Afrique et plus précisément au Bénin. Et comme nous n'avons pas fait le même type d'étude pour la presse béninoise, nous tenons à préciser que ces spécificités sont énumérées dans le seul but d'enrichir notre grille d'analyse.

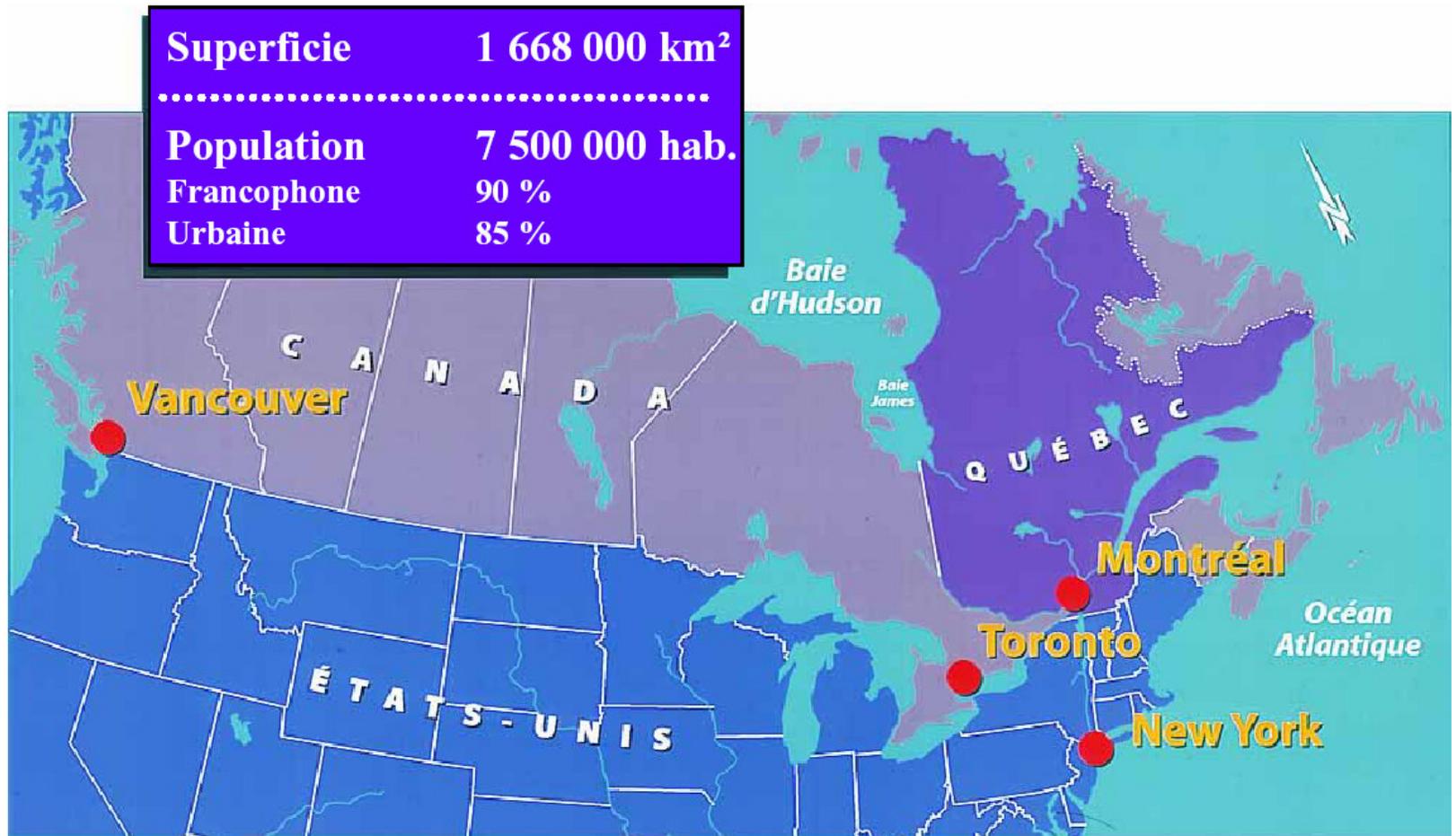
Puis, dans une seconde partie, nous tenterons de savoir si l'environnement est un sujet difficile à traiter par les journaux avant d'aboutir à la formulation de propositions pour un "traitement durable" de l'information environnementale.

.

⁷ Boutard, A. et Sauvé, L. (1991). *La presse écrite et l'éducation relative à l'environnement : une évaluation des quotidiens montréalais pour les années 1987-1991*. Montréal, UQÀM.

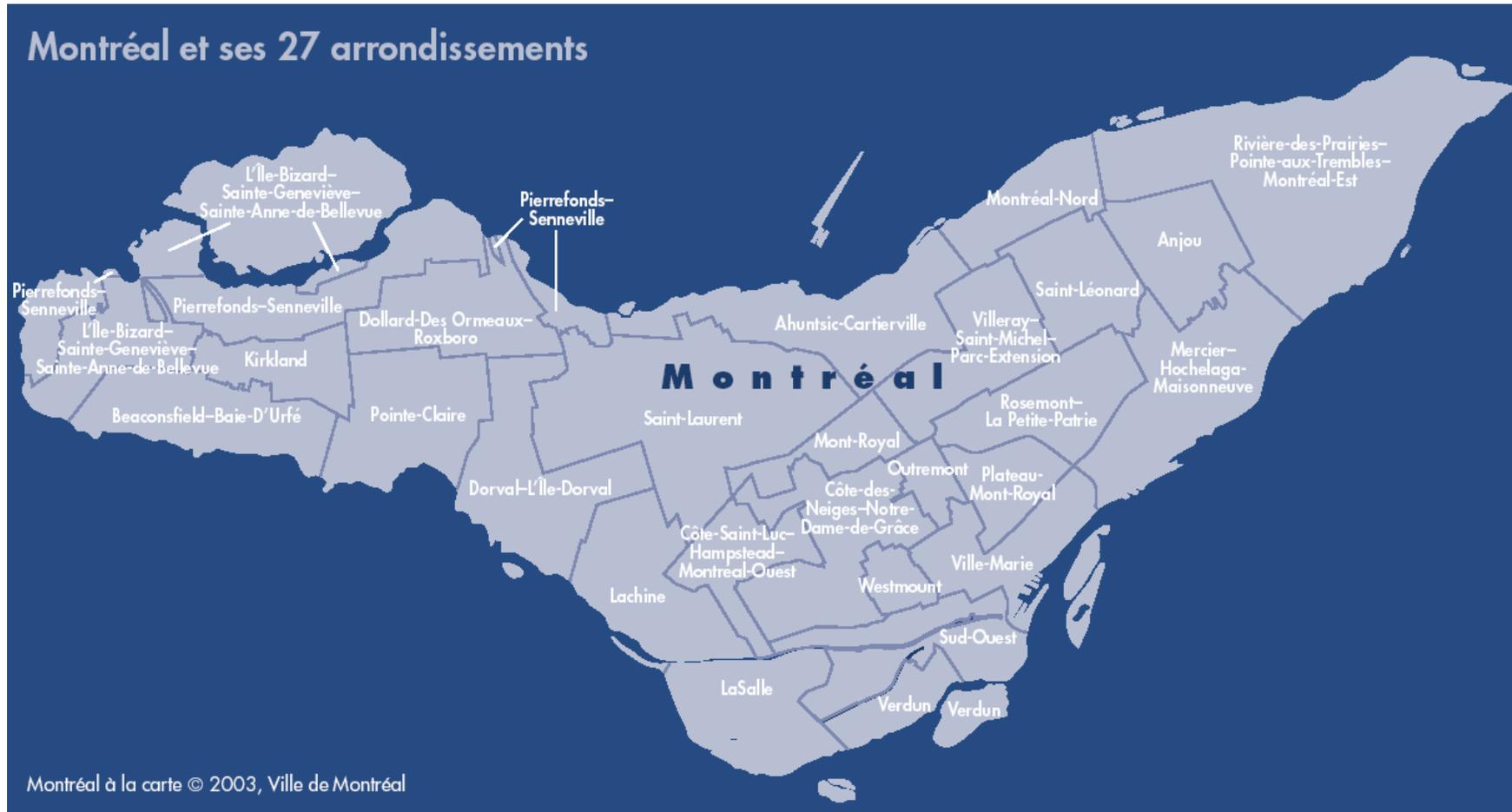
*Première partie : L'ENVIRONNEMENT DANS LA PRESSE
QUOTIDIENNE : UNE COUVERTURE EMPIRIQUE*

Carte 1 : La province du Québec



Source : Hydro Québec

Carte 2 : La ville de Montréal



CHAPITRE 1 : ÉTUDE DE CAS DES QUOTIDIENS MONTREALAIS

1.1 Le contexte

1.1.1 Présentation du cadre d'étude : la région métropolitaine de Montréal

Sur une île à la confluence du fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais, la ville de Montréal est située au sud de la province du Québec au Canada (Carte 1). Mais au-delà de la ville de Montréal *stricto sensu*, nous adoptons dans ce document l'appellation région métropolitaine de Montréal, c'est-à-dire la RMR (région métropolitaine de recensement) selon Statistique Canada. C'est une zone qui s'étend autour du centre urbain de la municipalité de Montréal et inclut 65 municipalités (Carte 2). Cette définition est fondée essentiellement sur des critères de trajets journaliers entre le domicile et le lieu de travail, concept le plus couramment utilisé dans les pays de l'OCDE pour délimiter une zone fonctionnelle.

Dans la région métropolitaine de Montréal, les francophones sont majoritaires et représentent 68% de la population contre 12,5% pour les anglophones et 19,5% pour les allophones (Tourisme Montréal, 2003).

De façon générale, les caractéristiques socio-économiques et les données environnementales de cette région se présentent comme suit :

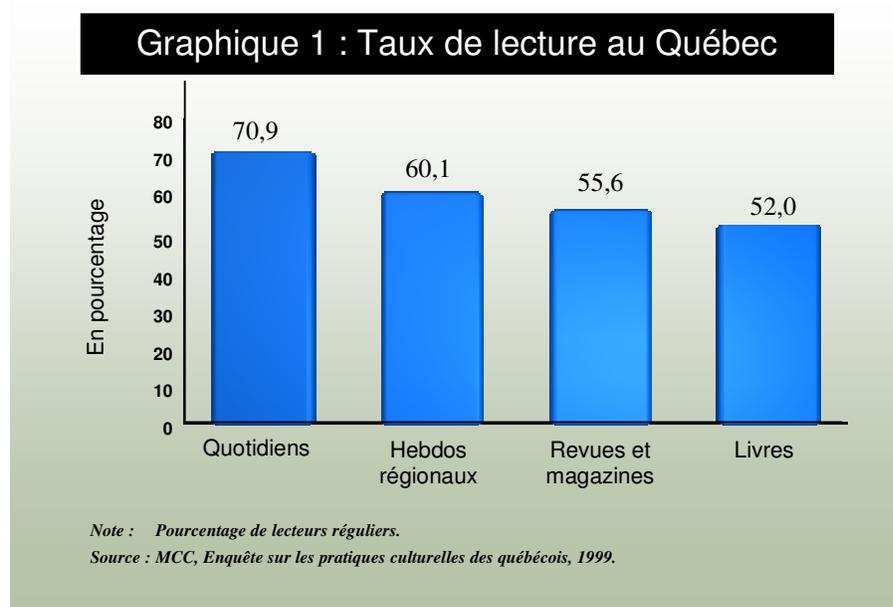
a) Caractéristiques socio-économiques

Selon les données de l'OCDE (2004), la région métropolitaine de Montréal avec une population de 3,43 millions d'habitants, constitue la deuxième zone la plus peuplée du Canada (après celle de Toronto) et se situe au quinzième rang des agglomérations urbaines au Canada et aux États-Unis confondus. Actuellement, elle se classe au deuxième rang des régions métropolitaines canadiennes pour sa contribution au PIB national. Elle a réalisé de bonnes performances économiques ces dernières années, renouant avec une croissance économique constante après la crise de la première moitié des années 1990. L'analyse de la croissance (en PIB par habitant) depuis 1991 montre que récemment, la région métropolitaine de Montréal est parvenue à améliorer de manière considérable la situation sur le marché du travail, aussi bien du point de vue du taux d'activité que du taux d'emploi.

En dépit de ces progrès significatifs, Montréal est assez mal classée au plan international du point de vue de la compétitivité, en raison notamment de la faible

productivité de sa main-d'œuvre, due pour une large part à un niveau d'éducation insuffisant (OCDE, 2004).

Mais le faible niveau d'éducation de la population ne peut être attribué à une quelconque insuffisance des infrastructures éducatives. En effet, depuis les années 1960 et pour compenser le niveau initialement faible de scolarité, qui était particulièrement évident chez les francophones avant les années 1960, le gouvernement du Québec a mis en place des mesures qui rendent l'éducation largement accessible à tous les étudiants à un coût très modeste par rapport aux autres provinces canadiennes et aux États-unis. La région métropolitaine de Montréal compte actuellement quatre universités⁸, 30 collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) et 40 instituts professionnels et techniques. En 1996, Montréal occupait le 5^{ème} rang parmi les dix plus grandes régions métropolitaines d'Amérique du Nord pour le nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur et le premier rang pour le nombre d'étudiants par habitant. Depuis le milieu des années 1970, les dépenses d'éducation du Québec sont d'ailleurs supérieures à la moyenne nationale (ministère québécois de l'Éducation, 2002). Et l'un des effets positifs de cette politique d'éducation est la hausse des habitudes de lecture (notamment les quotidiens) chez les québécois. En témoignent les résultats d'une enquête réalisée en 1999 par le ministère de la culture et des communications sur les pratiques culturelles des québécois (voir graphique 1).



⁸ Mc Gill University, Université de Montréal, Université du Québec à Montréal, Université Concordia

b) Données environnementales

La région métropolitaine de Montréal fait partie de la province du Québec. Cette province occupe une superficie de 1 667 926 km² (Bureau de la statistique du Québec, 1995), dont seulement 1% est habité par plus de la moitié de la population et ce, au sud du 52ème parallèle. Outre l'hydroélectricité adoptée comme premier choix énergétique, le Québec tente d'affirmer, par diverses actions plus ou moins efficaces, son leadership dans le domaine environnemental par rapport aux autres provinces canadiennes. Toutefois, on peut citer quelques activités humaines pouvant modifier les écosystèmes de façon inquiétante. Il s'agit de l'agriculture, de la pêche commerciale, de l'exploitation forestière et minière, de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'étalement urbain...

Dans la région métropolitaine de Montréal, les activités économiques sont développées autour de grappes d'entreprises et d'industries fortement concentrées le long du fleuve Saint-Laurent. Cette industrialisation intense combinée à l'implantation d'infrastructures de transport, d'approvisionnement en énergie et en matières premières, est la source de plusieurs impacts négatifs sur les écosystèmes. Les rejets atmosphériques et les rejets d'eaux usées ainsi que la production de déchets (dangereux et solides) participent à la perte ou à la destruction d'habitats, à la dégradation de la qualité de l'eau et de l'air, à l'amincissement de la couche d'ozone et à l'effet de serre. Selon le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, « *le phénomène de l'urbanisation est loin d'être maîtrisé. Le développement d'outils de planification urbaine et la sensibilisation des intervenants aux effets néfastes de l'étalement urbain demeurent un défi majeur pour les prochaines années* » (Ministère de l'Environnement et de la Faune, 1994).

1.1.2 Aperçu du paysage médiatique montréalais

Souvent qualifiée d'ancêtre des autres médias grand public, la presse écrite n'a pas pour autant disparu des kiosques et de l'espace public. Même si Godin (1981), écrit qu'on ne dispose pas encore d'une véritable histoire de la presse écrite québécoise et que les historiens avouent qu'ils en sont aux préliminaires, il a pu décrire, à larges traits, l'origine des deux premiers journaux : *La Gazette du Québec* (21 juin 1764) et *La Gazette littéraire de Montréal* (03 juin 1778). Depuis ces précurseurs à nos jours, la grande presse quotidienne d'allure commerciale a connu des fortunes diverses et traversé des vicissitudes liées aux conditions technologiques nouvelles d'une société de

plus en plus médiatisée. Au cours de cette évolution, la ville de Montréal s'est comportée comme « *la Mecque de l'édition québécoise* », en tirant profit de son poids démographique et du développement du chemin de fer. Et pour souligner cette forte disparité régionale dans la circulation de l'information, Godin (1981) fait remarquer qu'il y a, sur le territoire québécois, Montréal et le désert de la province. Au fil des ans, la distribution géographique de l'information va s'équilibrer même si la ville de Montréal demeure un pôle dans l'animation du paysage médiatique.

Au moment où nous menons cette étude, quatre quotidiens dont un anglophone⁹ paraissent et sont disponibles dans les kiosques, chaque matin, dans la région métropolitaine de Montréal. Nous nous sommes intéressé à la presse écrite francophone.

a) La Presse

Avec ses 140 ans d'existence (fondée le 15 août 1884), *La Presse* se définit comme « *le plus grand quotidien français d'Amérique* ». D'abord journal d'opinion, *La Presse* s'est vite muée en médias de masse, axée avant tout sur la nouvelle même si elle a longtemps été qualifiée de « *presse alignée sur les libéraux* » (Godin, 1981). Aujourd'hui propriété de Gesca Ltée, une filiale de Power Corporation, *La Presse* s'est faite une nouvelle beauté ou un « *nouveau look plus coloré* » depuis octobre 2003 avec des ventes en semaine de 176 797 exemplaires et de 258 650 le samedi¹⁰.

Outre l'actualité environnementale (c'est-à-dire le factuel) souvent traitée par le journaliste Charles Côté, le quotidien s'est attaché les services d'un pigiste (Jean Philippe Fortin) pour animer hebdomadairement une page "environnement".

b) Le Devoir

Dès sa fondation (le 10 janvier 1910) par le grand leader politique Henri Bourassa avec la bénédiction du clergé, *Le Devoir* se veut un journal d'opinion, d'idées, de combat indépendant. Ce quotidien, souligne Godin (1981), apparaît comme un anachronisme parce qu'il s'écarte carrément du journalisme d'information à l'américaine que pratiquent avec profit les journaux de son époque.

Journal d'opinion avant tout et souvent qualifié "d'élitiste", *Le Devoir* restera soumis à l'implacable règle des petits tirages. Des 12 000 lecteurs de l'année de sa

⁹ The Gazette.

¹⁰ Résultats d'une étude réalisée par la firme spécialisée Audit Bureau of Circulation (ABC) publiés dans *Le Devoir* des 08 et 09 Mai 2004.

fondation, les ventes de ce quotidien, même si elles ont évolué, demeurent modestes de nos jours avec ses 26 229 exemplaires en moyenne en semaine et les 42 817 en fin de semaine¹¹.

Spécialisé dans le traitement des questions environnementales, Louis Gilles Francoeur journaliste attiré de la rédaction rédige également, chaque vendredi, une chronique intitulée “Week end nature”.

c) Le Journal de Montréal

Dernier né des quotidiens étudiés, *Le Journal de Montréal* a célébré en 2004 son 40^{ème} anniversaire. Publié par le groupe de presse Quebecor, *Le Journal de Montréal* est un tabloïd (de format moindre que les précédents quotidiens) qui a connu un succès si énorme qu’on parle de « *formule Péladeau* » pour faire référence à son fondateur Pierre Péladeau. En fait de formule, le tabloïd a bâti sa réputation en se basant sur les trois “S” que sont le sang, le sexe et le sport. Des piliers qui ont fait, partout dans le monde, la fortune de la presse populaire.

Le Journal de Montréal arrive actuellement en tête des ventes avec en semaine ses 272 758 exemplaires et le samedi ses 326 673 exemplaires¹².

A proprement parler, il n’existe pas, au sein de la rédaction du *Journal de Montréal*, un journaliste qui se consacre spécialement au traitement des questions environnementales. Toutefois, dans le cahier *Affaires* du quotidien, le journaliste Jean François Coderre s’intéresse aux questions énergétiques sous l’angle de l’économie.

Le tableau suivant présente une vue globale et synthétique des trois quotidiens étudiés avec les données recueillies lors de notre étude.

¹¹ Idem

¹² Idem

Tableau 1 : Tirage des quotidiens étudiés

Nom de la publication	Tirage en semaine / Nombre de pages*	Tirage du week end / Nombre de pages*	Observations
<i>La Presse</i>	176 797 / 76p	258 650 / 144p	-
<i>Le Devoir</i>	26 229 / 16p	42 817 / 66p	Ne paraît pas le dimanche
<i>Le Journal de Montréal</i>	272 758 / 152p	326 673 / 366p	Format tabloïd

* Le nombre de pages est variable et est souvent fonction de la publicité et/ou de la publication des cahiers spéciaux.

Source : ABC, 2004 et données d'enquête

1.2 Traitement de l'information environnementale par période d'étude

Nous apprécierons le traitement de l'information l'environnementale à travers les thèmes environnementaux souvent abordés, leur mise en valeur à la une et les genres journalistiques utilisés. Cette appréciation se fera, conformément à l'une des règles de base de la presse, qui veut qu'on parte de la période la plus récente (actualité oblige) pour remonter dans le passé. Ainsi, nous passerons de la première période d'étude (mai-juin 04) à la troisième (août-sept 02) en passant par la période médiane qui constitue notre période témoin (mai-juin 03).

1.2.1 La campagne pour les élections fédérales (mai-juin 04)

C'est le 23 mai 2004 qu'une campagne électorale (d'une durée de 36 jours) pour les élections fédérales au Canada a été officiellement lancée. Certes, avant cette date, une ambiance de pré campagne régnait depuis plusieurs semaines dans les médias canadiens en général et ceux de Montréal en particulier. Les différents débats et invectives ont eu lieu entre les quatre plus grandes formations politiques que sont le Parti Libéral du Canada (PLC, parti au pouvoir), le Parti Conservateur du Canada (PCC, chef de file de l'opposition), le Nouveau Parti Démocratique (NPD) et le Bloc Québécois (qui n'a présenté des candidats que dans la seule province du Québec). Compte tenu du sujet de notre recherche et pour les besoins d'analyse, nous avons

ajouté le Parti Vert, qui malgré ses protestations et la plainte déposée¹³ au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC), n'a pas eu les faveurs de la presse au cours de cette campagne électorale. Il faut avouer que sur l'échiquier politique canadien, le Parti Vert est une formation de moindre importance compte tenu de la faiblesse des résultats obtenus pour les scrutins passés.

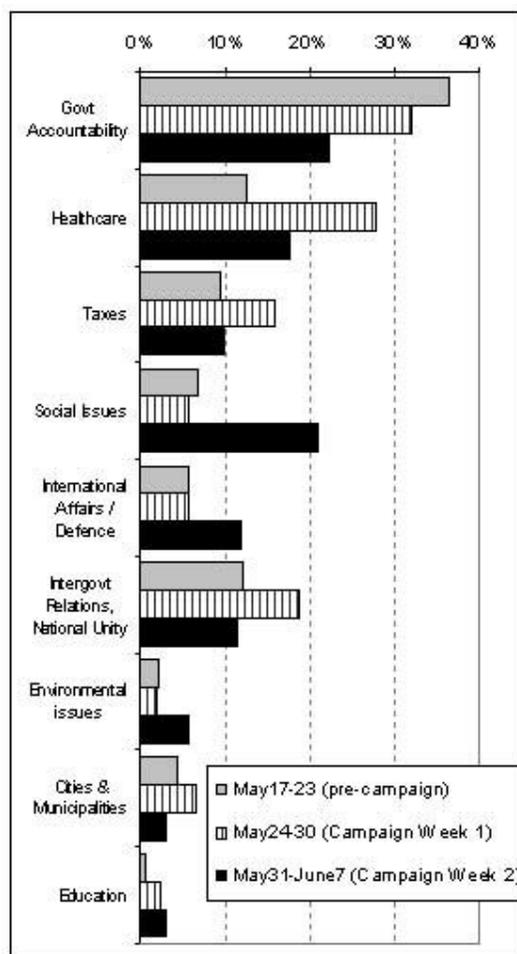
a) L'environnement dans la couverture électorale

Selon les résultats d'une étude menée durant la campagne par l'Observatoire sur les médias et la politique publique (OMPP)¹⁴ de l'Université McGill, les journaux ont consacré moins de vingt pour cent (20%) de leurs articles aux élections fédérales de 2004. Et dans cette couverture électorale, les préoccupations environnementales n'occupent pas une place prépondérante comme le montre le graphique suivant :

¹³ « Le Parti vert porte plainte » est une dépêche de Presse canadienne (PC) publiée par tous les quotidiens. La plainte concerne l'exclusion du Parti vert des "débats des chefs" prévus pour les 14 et 15 juin 2004.

¹⁴ L'étude a porté sur sept grands quotidiens canadiens (*La Presse, Le Devoir, Globe and Mail, Toronto Star, Calgary Herald, National Post* et *Vancouver Sun*), et les résultats sont disponibles sur le site www.ompp.mcgill.ca

Graphique 2 : Couverture médiatique par thèmes lors de la campagne électorale



Source: OMPP (University McGill), 2004

L'intérêt des médias pour l'environnement n'est véritablement devenu un enjeu électoral que lorsque Stephen Harper, le leader du parti conservateur, a déclaré publiquement qu'il remettrait en cause le protocole de Kyoto si sa formation obtient la majorité à la chambre des communes. Au lendemain de cette déclaration, *Le Devoir* titre en grosse manchette : *Harper promet de déchirer Kyoto*¹⁵, *La Presse* rend compte en page intérieure : *Harper réitère son opposition à Kyoto*¹⁶ tandis que *Le Journal de Montréal* se contente de reprendre la dépêche d'agence (Presse canadienne) avec la mention : *Harper promet d'annuler l'adhésion à Kyoto*¹⁷. Cette position affichée du chef de file de l'opposition a suscité de vives réactions chez les autres leaders politiques

¹⁵ *Le Devoir* du 10 juin 2004

¹⁶ *La Presse* du 10 juin 2004

¹⁷ *Le Journal de Montréal* du 10 juin 2004

en lice et divers commentaires des personnes issues de la société civile sous forme de “tribune libre” publiés dans *Le Devoir* et *La Presse*.

En dehors de cet enjeu environnemental clairement exprimé, la responsabilité du gouvernement dans le “scandale des commandites” (une supposée ténébreuse affaire de pots de vin), les soins de santé et surtout les péripéties de la course électorale ont beaucoup plus capté l’attention des médias au cours de cette campagne. D’ailleurs, dans la liste des grands thèmes retenus pour les débats télévisés (le 14 juin 2004 en français et le 15 juin 2004 en anglais) entre les chefs des principaux partis politiques, les enjeux environnementaux ne sont pas mentionnés. Et c’est plutôt la société civile par le biais des organismes de pression comme la section canadienne de *Green Peace* qui a pris l’initiative d’interpeller les chefs des formations politiques en lice et d’évaluer leurs politiques en environnement. Ainsi, il ressort, par exemple, des résultats de l’enquête réalisée par *Green Peace Canada*¹⁸ que c’est le NPD et non le Parti Vert qui propose le meilleur programme en environnement.

Tableau 2 : Bulletin de notes en environnement

	Parti Conservateur	Bloc Québécois *	Parti Libéral	Parti Vert	Nouveau Parti Démocratique
Énergie	E	A	C	B	A
Alimentation	E	B	E	A	A
Nature	E	B	E	B	A
Paix	E	A	E	A	A

NB : Description du système de notation

A = Excellent B = Bien C = Moyen D = Faible E = Échec

Les cinq principaux partis politiques ont été évalués en fonction de leur plateforme ainsi que des réponses des candidats et candidates aux questions de Greenpeace. Chaque parti a obtenu une note s’il abordait une question; il a reçu une note plus élevée lorsque sa réponse était plus détaillée. Si un parti n’a pas abordé une question ou donné une réponse qui, selon l’équipe d’évaluation de Greenpeace, nuirait à la planète, il a reçu une note d’échec.

Source : *Green Peace Canada, 2004*

Les résultats de cette enquête menée par *Green Peace* diffèrent bien des résultats définitifs des élections fédérales qui permettent au PLC d’arriver en tête suivi du PCC. Le Bloc Québécois qui n’a présenté des candidats que dans la province du Québec s’en sort à la troisième place alors que NPD qui a le meilleur programme en environnement

selon *Green Peace* ne vient qu'en quatrième position comme le montre le tableau suivant :

Tableau 3 : Résultats des élections fédérales¹⁹

	Parti Conservateur	Bloc Québécois *	Parti Libéral	Parti Vert	Nouveau Parti Démocratique
Nombre d'élus	99	54	135	0	19
% des voix	26,61 %	12,39 %	36,71 %	4,30 %	5,69 %

Source : Données Élections Canada, 2004

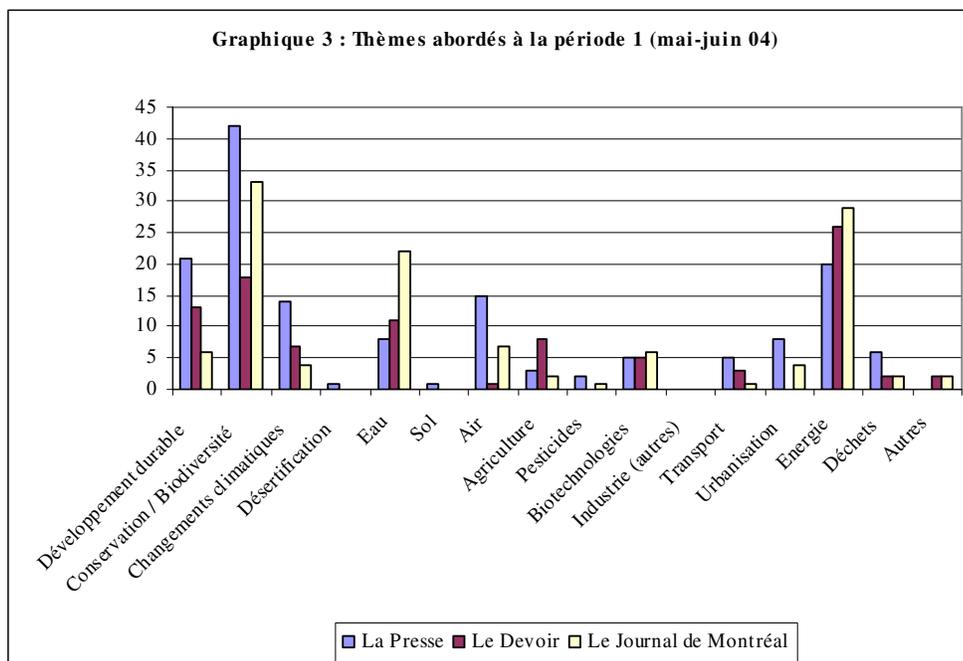
Toutefois, il faut préciser qu'en plus des rares articles consacrés exclusivement à la campagne électorale, les questions environnementales sont également apparues dans la couverture quotidienne normale de l'actualité. Et sur l'ensemble de notre première période d'étude, quelques grandes tendances sont observées.

b) Les thèmes environnementaux souvent abordés

Au cours de cette première période qui coïncide avec la campagne électorale pour les fédérales 2004, les articles traitant des questions liées à la conservation et à la biodiversité ont été les plus nombreux (25,13%) avec une nette avancée au niveau du quotidien *La Presse*. Viennent ensuite et par ordre d'importance, des thèmes comme l'énergie (20,49%), l'eau (11,20%), le développement durable (10,92%), les changements climatiques (6,83%) et l'air (6,28%)... (Voir graphique 3).

¹⁸ Les détails de cette enquête se trouvent en annexe 3 et sont aussi disponibles sur le site www.greenpeace.ca

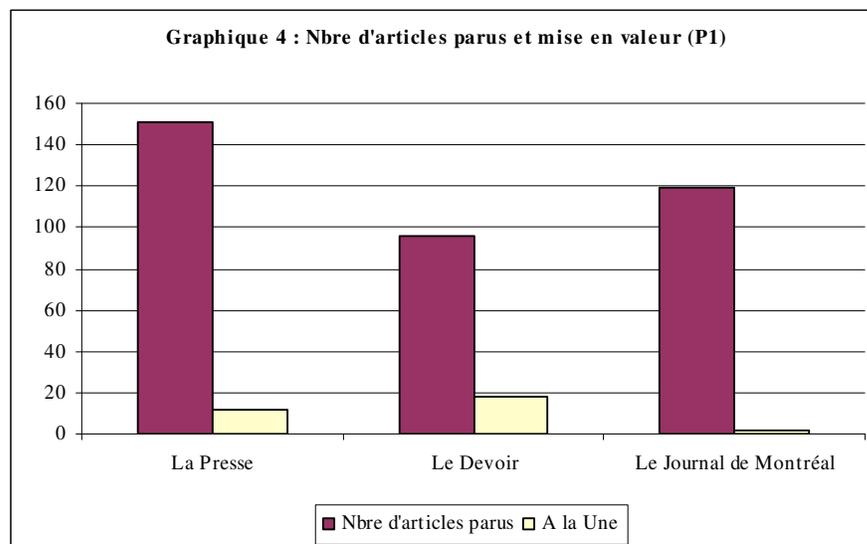
¹⁹ Nous ne mentionnons ici que les résultats des partis politiques que nous avons retenus.



Source : Données d'enquête, 2004

c) La mise en valeur de l'information environnementale

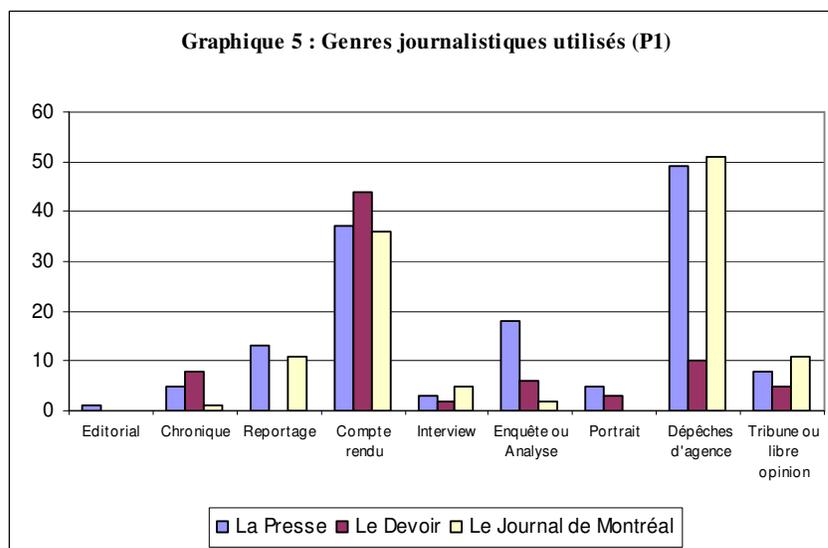
Selon nos observations au cours de cette première période, c'est le quotidien ayant fait paraître le moins d'articles sur l'environnement (*Le Devoir*, notamment avec 96 articles parus) qui a le plus consacré sa "vitrine" à la mise en valeur de ses articles. Quant au *Journal de Montréal*, des sujets environnementaux n'ont été évoqués à sa "Une" que deux fois sur ses 119 articles parus au cours de cette période, soit un pourcentage de 1,68 (graphique 4).



Source : Données d'enquête, 2004

d) Les genres journalistiques souvent utilisés

Dans les pages intérieures, nous constatons au cours de la première période que les dépêches d'agence traitant des questions environnementales occupent une grande part des parutions du *Journal de Montréal* et *La Presse*. *Le Devoir*, de son côté, en a fait peu usage. Ce quotidien s'illustre plutôt dans les comptes rendus et la publication hebdomadaire d'une chronique spécialisée intitulée "Week end nature". Mais, d'une manière ou d'une autre, les trois quotidiens ouvrent leurs colonnes aux lecteurs qui donnent leurs opinions sur des questions environnementales (graphique 5).



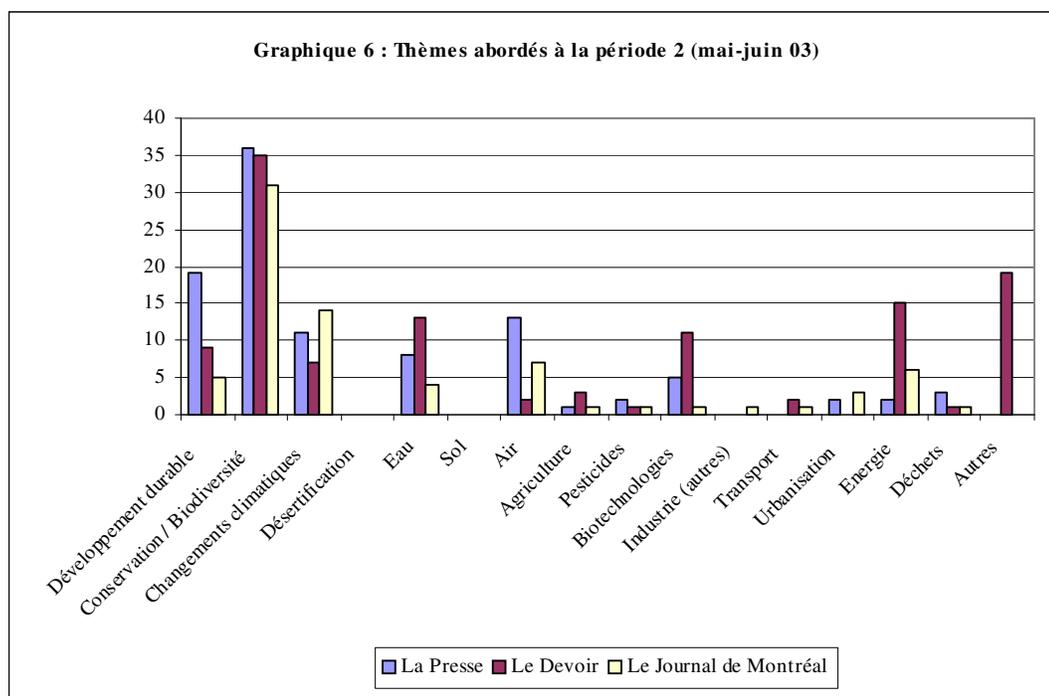
Source : Données d'enquête, 2004

1.2.2 La période témoin (mai - juin 2003)

Comme son nom l'indique, cette période est à cheval entre celle précédemment étudiée et celle du sommet de Johannesburg (Août – Septembre 2002) et ne correspond à aucun évènement majeur ou particulier. Il s'agit d'un choix méthodologique pour apprécier le traitement, en "temps normal", que réservent les mêmes quotidiens aux préoccupations environnementales.

a) Les thèmes environnementaux souvent abordés

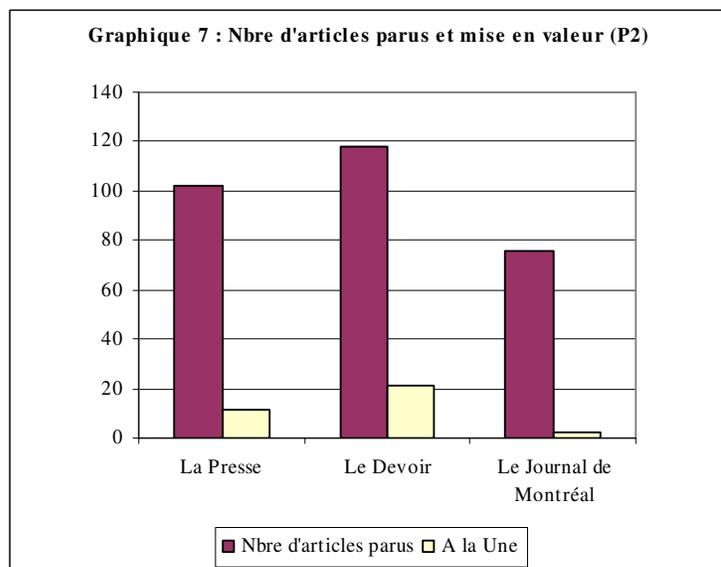
De nos observations, il ressort que les questions liées à la nature (conservation et biodiversité) ont eu, en majorité (34,45%), la faveur des quotidiens étudiés. En fait, c'est au cours de cette période qu'à Ottawa, le gouvernement fédéral a pris la décision de la fermeture de la pêche à la morue. La province de Terre-Neuve s'est sentie lésée par cette décision qu'elle a d'ailleurs qualifiée de préjudiciable pour son économie. Un grand débat national sur les pêches s'est instauré et les journaux y ont pris une part active. Les autres thèmes couverts sont le développement durable (11,14%), les changements climatiques (10,81%), puis les questions liées à l'eau (8,44%) et à l'énergie (7,77%). Dans la rubrique "Autres", *Le Devoir* s'est illustré avec la publication de trois cahiers spéciaux consacrés aux prix phénix 2003 de l'environnement et au forum international sur les approches écosystèmes et santé humaine (voir graphique 6).



Source : Données d'enquête, 2004

b) La mise en valeur de l'information environnementale

Les observations faites au cours de cette période témoin montrent que la mise en valeur de l'information environnementale à la vitrine des quotidiens étudiés est proportionnelle au nombre d'articles parus. Ainsi, les pourcentages de mise en valeur à la Une sont de 17,80 pour *Le Devoir*, 10,78 pour *La Presse* et de 2,63 pour *Le Journal de Montréal* (voir graphique 7).



Source : Données d'enquête, 2004

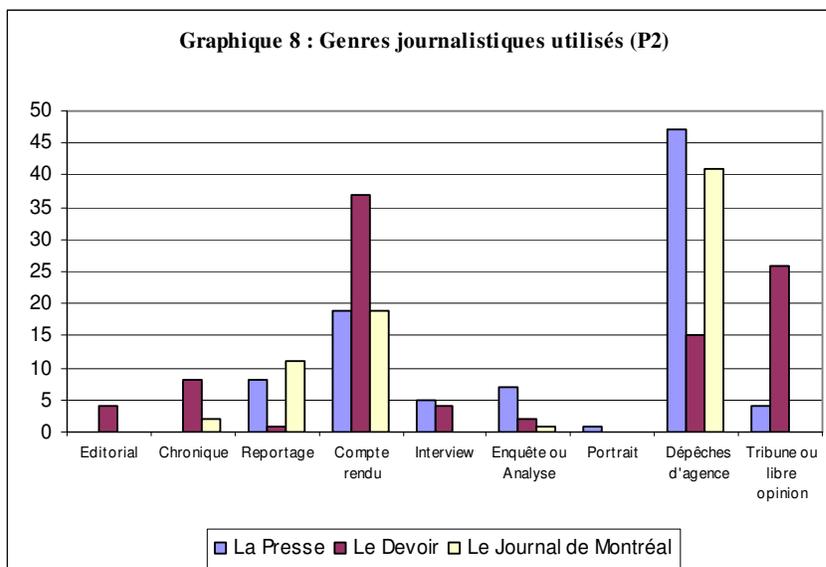
c) Les genres journalistiques souvent utilisés

La Presse et *Le Journal de Montréal* ont beaucoup fait usage des dépêches d'agence au cours de cette période tandis que *Le Devoir* a plutôt privilégié les comptes-rendus et ouvert ses colonnes aux lecteurs pour qu'ils s'expriment sur des questions environnementales. La chronique spécialisée hebdomadaire reste une spécificité du journal *Le Devoir*. Et dans le débat sur la gestion des ressources naturelles qui a suivi la fermeture de la pêche à la morue, *Le Devoir* est le seul quotidien à y consacrer plusieurs de ses éditoriaux : *Chaos dans les pêches*²⁰, *La colère de Terre-Neuve*²¹, *Pour une poignée de morues*²², ... (Voir graphique 8).

²⁰ L'éditorial « Chaos dans les pêches » est signé par Jean Robert Sansfaçon (*Le Devoir* du 06/05/03)

²¹ L'éditorial « La colère de Terre-Neuve » est signé par Jean Robert Sansfaçon (*Le Devoir* du 12/05/03)

²² L'éditorial « Pour une poignée de morues » est signé par Michel David (*Le Devoir* du 15/05/03)



Source : Données d'enquête, 2004

1.2.3 La couverture médiatique du sommet de Johannesburg (août-sept 02)

Dix ans après le très médiatisé « *sommet de la Terre de Rio* » qui a vu la consécration du concept de développement durable (Dufault et Martimort-Asso, 2002)²³, Johannesburg accueille du 26 août au 04 septembre 2002, le Sommet mondial sur le développement durable (SMDD). Et partant du constat que l'examen quinquennal de Rio, en 1997, est passé presque inaperçu des médias et a déçu les observateurs qui ont, entre autres, déploré le peu d'engagement de la part des acteurs gouvernementaux, l'OEI de l'UQÀM a organisé une série d'activités visant à informer les étudiants, le public et les médias montréalais sur les différents enjeux du SMDD. Ainsi, l'OEI s'est comporté comme un centre de référence pour les journalistes désireux de couvrir le SMDD et les processus préparatoires.

a) Collaboration entre l'OEI et Le Devoir

Le travail de communication effectué par l'équipe de l'OEI en direction des médias a porté ses fruits. Ce qui s'est traduit par la couverture des conférences et séminaires sur les thèmes prioritaires du bilan du sommet de Rio. Au-delà de cette couverture factuelle, le quotidien *Le Devoir* a manifesté son intérêt pour le SMDD et l'initiative prise par l'OEI. Une collaboration a ainsi vu le jour et a pris la forme de trois projets. D'abord, la publication d'une série de dix articles rédigés par l'OEI à partir de

la mi-juin 2002, dans l'édition du samedi ; ensuite, le développement de pages Internet communes, complémentaires aux sites des deux organismes²⁴ ; et enfin, la participation à la production d'un cahier spécial pendant le déroulement du SMDD. C'est d'ailleurs les frais issus de la vente d'espaces publicitaires de ce cahier spécial qui ont servi au quotidien de financer le voyage d'un envoyé spécial (Louis Gilles FRANCOEUR) pour couvrir le sommet de Johannesburg. Les autres quotidiens n'avaient pas de représentants sur place et cela s'est senti dans les genres journalistiques utilisés et la couverture médiatique de ce sommet.

b) Les thèmes environnementaux souvent abordés

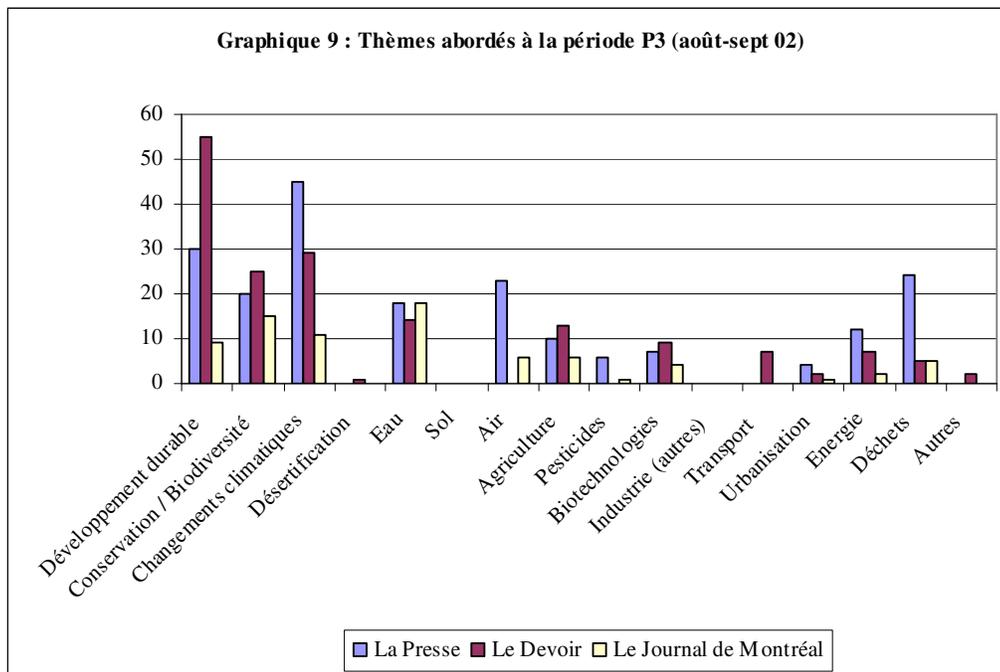
Le sommet de Johannesburg étant consacré au développement durable, ce thème a été surtout couvert (21,07%) par les quotidiens *Le Devoir* et *La Presse*. Mais ce qui a fait la grosse actualité dans les médias montréalais lors de ce sommet est l'annonce officielle par le premier ministre de l'époque (Jean Chrétien) de l'engagement du Canada à ratifier le protocole de Kyoto (19,05% des articles ont traité des questions liées aux changements climatiques). Certes, de nombreuses études relayées par la presse montrent qu'environ trois quart (3/4) des canadiens sont favorables au protocole de Kyoto. Et c'est dans ce contexte que *La Presse* a publié l'éditorial titré « *Ratifions Kyoto* »²⁵. Le débat sur les changements climatiques est ainsi relancé au niveau fédéral et des provinces comme l'Alberta²⁶ ont fait savoir leur profond désaccord. Toutefois, les questions liées à la conservation / biodiversité (13,45%), à l'eau (11,21%), aux déchets (7,62%), à l'air (6,50%), à l'agriculture (6,50%) et à l'énergie (4,70%) ont également eu quelques échos dans les quotidiens étudiés (voir graphique 9).

²³ Dufault E. et Martimort-Asso B. (2002), Sommet de Rio, déjà 10 ans, in *Le Devoir du lundi 04 février 2002*

²⁴ www.er.uqam.ca/nobel/oei ; www.ledevoir.com

²⁵ L'éditorial "Ratifions Kyoto" est signé par André Pratte (*La Presse* du 28/08/02)

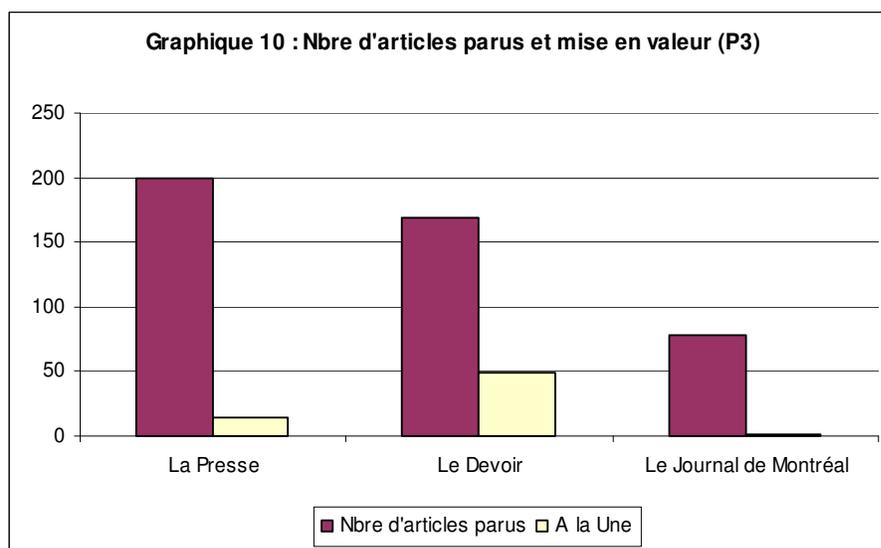
²⁶ La province de l'Alberta est l'un des grands producteurs du pétrole au niveau fédéral



Source : Données d'enquête, 2004

c) La mise en valeur de l'information environnementale

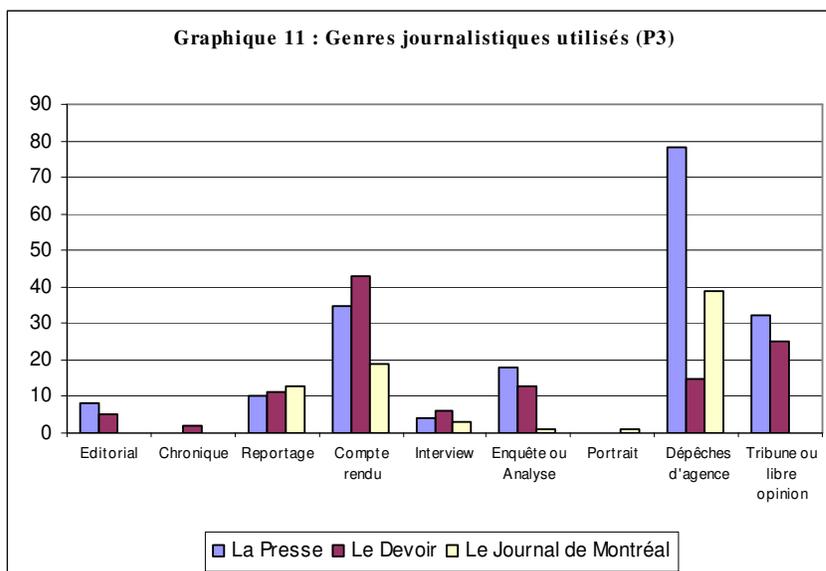
Dans l'absolu, c'est le quotidien *La Presse* qui a fait paraître le plus d'articles sur les questions environnementales suivi respectivement des quotidiens *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal*. Mais pour la mise en valeur "à la Une", *Le Devoir* se détache considérablement du lot (voir graphique 10).



Source : Données d'enquête, 2004

d) Les genres journalistiques souvent utilisés

N'ayant pas d'envoyé spécial à Johannesburg, les quotidiens *La Presse* et *Le Journal de Montréal* se sont contentés de reprendre, dans la majorité des cas, les dépêches d'agences. *Le Devoir*, quant à lui, a beaucoup utilisé des comptes-rendus et a ouvert ses colonnes à travers la page "Idées" pour l'expression de l'opinion publique. À des degrés divers, tous les quotidiens étudiés ont utilisé des reportages, enquêtes ou analyses au cours de cette période (voir graphique 11).



Source : Données d'enquête, 2004

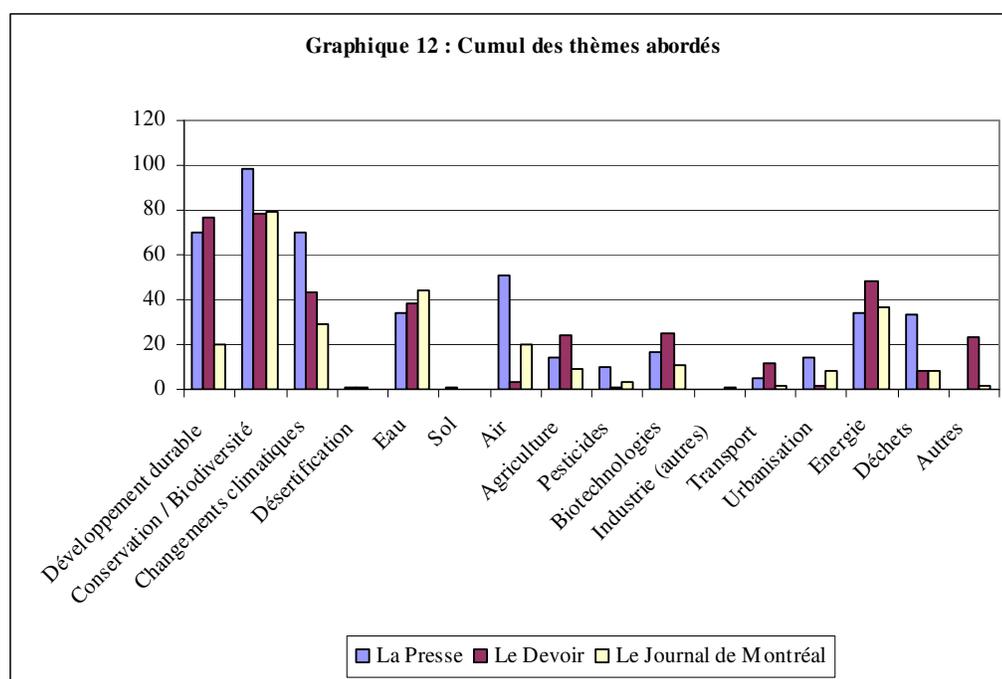
1.3 Analyse comparée des résultats des trois périodes

Il s'agit de dégager, des observations faites précédemment, les caractéristiques majeures pouvant permettre d'avoir une idée plus précise des sujets environnementaux souvent traités, de l'intérêt et de l'importance qu'accordent les médias montréalais aux préoccupations environnementales. Nous ferons cette analyse comparée sur la base des variables retenues.

1.3.1 Des thèmes environnementaux à la mode,...

Le journaliste étant l'historien du présent, il s'attache en priorité à ce qui fait l'actualité. Ainsi, les thèmes environnementaux souvent abordés sont fonction de l'actualité et de la période considérée. Et en faisant le cumul des thèmes couverts au cours des trois périodes, il ressort que ceux ayant un rapport avec la conservation et la

biodiversité l'emportent (23,01%). Suivent, dans le classement des sujets souvent traités, le développement durable (15,07%), les changements climatiques (12,81%), l'énergie (10,74%) et l'eau (10,46%). Les questions liées à l'air (6,67%) et aux déchets (4,42%) ont plus intéressé le quotidien *La Presse* tandis que celles concernant la biotechnologie (4,78%) et l'agriculture (4,24%) ont eu plus d'écho dans *Le Devoir*. Dans la catégorie des conventions dites de Rio, les problèmes de désertification ne sont presque pas évoqués dans les quotidiens montréalais (0,18%). N'eût été la collaboration de l'OEI avec *Le Devoir*, « la convention des pauvres »²⁷ n'allait pas apparaître dans la presse montréalaise (voir graphique 12).



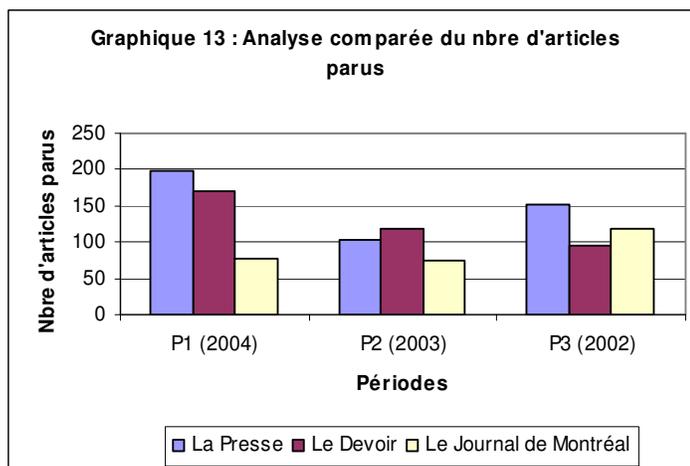
Source : Données d'enquête, 2004

Au total, l'étude montre que la presse cherche de moins en moins à être originale et se contente, dans la plupart du temps, de s'insérer dans "l'air du temps" ou de traiter des sujets à la mode. Certes, ce traitement "empirique" ou factuel n'est pas une spécificité du journalisme environnemental et d'autres études comme celle effectuée à l'université McGill au cours des élections fédérales (OMPP, 2004) le prouvent.

²⁷ Titre de l'entrevue du S.G. de la convention des nations unies pour la lutte contre la désertification (À la une du *Le Devoir* du 11/02/02)

1.3.2 ...peu mis en valeur...

Dans l'absolu, le nombre d'articles parus traitant des questions environnementales, au cours de la période témoin, est moindre comparativement aux deux autres périodes. Certes, pour la troisième période, on aurait pu s'attendre à plus d'articles parus faisant référence au SMDD. Mais cette grosse actualité du sommet a été éclipsée par la commémoration du premier anniversaire des attentats du 11 septembre 2001 aux États-unis. D'un autre côté, la relative grande production d'articles parus à la première période n'est pas imputable à la campagne électorale au cours de laquelle les enjeux environnementaux étaient presque absents. A notre humble avis, l'explication la plus plausible serait le débat sur les choix énergétiques du Québec²⁸ sans perdre de vue la légère amélioration, au fil des ans, de la présence de l'environnement dans les médias. Cette production progressive et régulière d'articles traitant des questions environnementales se remarque plus nettement au niveau du quotidien *Le Devoir* tandis qu'on assiste à un phénomène contraire en ce qui concerne *Le Journal de Montréal* (voir graphique 13).

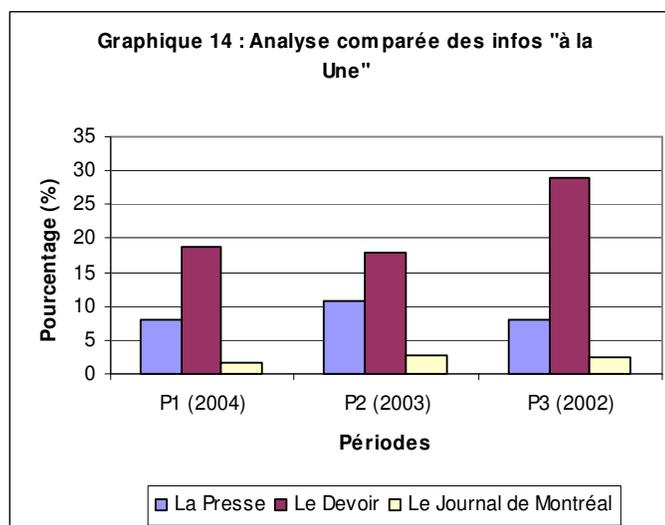


Source : Données d'enquête, 2004

Quant à la mise en valeur des articles à la vitrine des différentes publications, *Le Devoir* se détache du lot, quelle que soit la période d'étude retenue (voir graphique 14). Même en affinant l'analyse avec les paliers d'importance de la première page d'un journal (grosse manchette, manchette et annonce "à la Une"), c'est toujours *Le Devoir*

²⁸ Le débat est suscité par le projet de construction de la nouvelle centrale thermique du Suroît (Province du Québec).

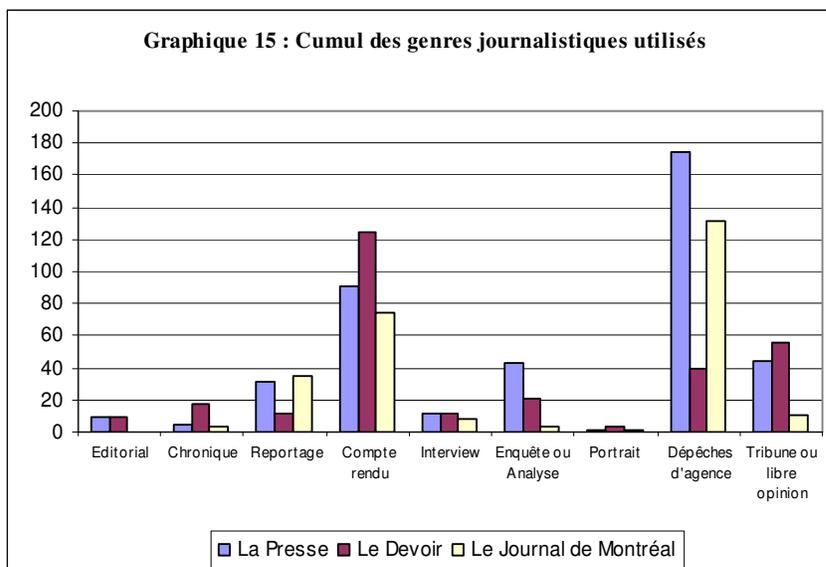
qui s'impose avec une pointe (environ 30% de ses articles sur l'environnement sont mis en valeur "à la Une") lors du sommet de Johannesburg.



Source : Données d'enquête, 2004

1.3.3 ...et repris souvent sous forme de dépêches d'agences.

Quelle que soit la période d'étude retenue, les rédactions des quotidiens *La Presse* et *Le Journal de Montréal* utilisent, en majorité, des dépêches d'agences. Parfois, il s'agit des mêmes reprises. Sur un total de 977 articles publiés en page intérieure pour tous les quotidiens étudiés, 341 articles sont des dépêches d'agences (soit environ 35,31%) suivis de 289 articles rédigés sous forme de compte rendu (soit environ 29,58%). Ce qui pourrait laisser supposer le manque d'initiative et de ressources humaines adaptées voire le peu d'engagement des rédactions concernées qui se contenteraient de reprendre des sujets déjà évoqués par d'autres journalistes notamment des "agenciers". Certes, *La Presse* réalise parfois quelques analyses, enquêtes ou éditoriaux. Quant au journal *Le Devoir*, même s'il fait usage de quelques dépêches d'agences, il fait plus couvrir l'actualité environnementale par sa propre rédaction et accorde une part importante au débat d'idées avec son lectorat (voir graphique 15).



Source : Données d'enquête, 2004

Cette “photographie” des genres journalistiques souvent utilisés montre que les journaux montréalais pratiquent plus du journalisme d’information que celui d’opinion en ce qui concerne la couverture des sujets environnementaux. Ces journaux assument leur mission d’information par la transmission de nouvelles concernant des faits observés ou rapportés par des agences de presse. Certes, c’est le moins qu’on puisse demander à un organe d’information. Encore qu’il faille savoir si cette information est exacte, claire, précise, complète et objective. N’ayant pas fait une analyse de contenu des articles parus sur l’environnement, nous ne pourrions pas répondre à cette interrogation.

En revanche, les quotidiens montréalais ne remplissent pas souvent leurs missions d’analyse ou de formation générale, susceptibles de permettre au lecteur d’établir des liens entre les données d’information ou de lui fournir des éléments d’appréciation pour mieux comprendre les problèmes soulevés. Le journalisme d’enquête, par exemple, est presque absent dans la pratique du journalisme d’information environnementale à Montréal. Or, compte tenu de la complexité des problèmes environnementaux, de la multiplicité des acteurs et des grands intérêts en jeu, le journalisme d’enquête est plus indiqué pour investiguer et aller au-delà de la simple transmission d’informations.

Une fois dégagées les grandes lignes de cette étude de cas portant sur les quotidiens montréalais en ce qui concerne le traitement des questions environnementales, nous essayerons de voir, dans le chapitre suivant, les spécificités du journalisme environnemental en Afrique en général et au Bénin en particulier. Certes, le chapitre suivant n'aura pas la même ampleur que celui-ci puisque nous n'avons pas mené une étude de cas similaire dans la ville de Cotonou (Bénin) par exemple.

CHAPITRE 2 : SPECIFICITES DU JOURNALISME ENVIRONNEMENTAL EN AFRIQUE

2.1 Généralités

L'Afrique est restée longtemps en dehors du débat sur l'environnement. Elle commence seulement à y prendre part (Niang, 1990). La prise en compte progressive des préoccupations environnementales est donc un phénomène récent en Afrique et porte encore les marques de ses origines occidentales. Au début des années 60 où émergeait et se renforçait en occident le journalisme environnemental avec le large écho fait au livre de Rachel Carson, *Printemps silencieux*, les pays de l'Afrique francophone venaient d'accéder à la souveraineté internationale. Et l'option "uniformisante" du développement qui prévalait dans ces pays nouvellement indépendants est la croissance tous azimuts. La presse locale encore embryonnaire mais très contestataire sur le plan politique et qui ne s'adressait qu'à la poignée d'élites intellectuelles n'a pas échappé à cette tendance générale de l'époque. Puis, il s'en est suivi, dans la plupart des pays, des régimes dictatoriaux ou à parti unique qui ont consacré la disparition d'une presse libre et indépendante. Le paysage médiatique est alors dominé par des médias d'État ou des organes de presse à la solde du "parti-État".

Par ailleurs, il est à noter que les prémisses du journalisme environnemental en Afrique étaient trop tributaires des médias occidentaux. En effet, il n'est pas rare de voir la presse africaine reprendre *in extenso* les dépêches, les reportages et autres analyses des grandes multinationales que sont les agences de presse internationale délaissant du coup les problèmes environnementaux locaux. Ces sujets de proximité ne trouvent d'écho dans la presse africaine que lorsque les médias occidentaux trouvent un intérêt inédit et subit sur ce qui se passe dans le tiers monde et en Afrique. Par exemple, pour des sujets aussi graves que l'importation et l'enfouissement des déchets nucléaires dans certains pays africains, ce sont des groupes environnementaux occidentaux relayés par la presse étrangère qui ont fait pression sur les gouvernements concernés. A cela, il faut ajouter que la presse écrite a du mal à s'imposer comme média de masse dans des pays ayant, en majorité, un taux d'analphabétisme avoisinant les 80% et où règne encore la tradition de l'oralité. Et plusieurs études comme celle de Njatang (2000), démontrent que la radio demeure le médium d'information le plus populaire et le plus répandu en Afrique. Une popularité qui s'explique, en grande partie, par le coût d'acquisition

relativement modeste du poste récepteur et la possibilité d'utiliser des piles comme source d'énergie dans la plupart des zones rurales qui ne sont pas desservies par l'énergie électrique.

Il a fallu donc attendre le début des années 90 avec le vent de démocratie qui a soufflé sur l'Afrique pour voir l'éclosion d'une presse plurielle et relativement libre. C'est également à cette époque et dans la mouvance du sommet de la Terre (Rio de Janeiro, 1992) que beaucoup de ministères de l'environnement ont été créés en Afrique. L'Agenda 21, document officiel issu de ce sommet, présente au chapitre 40, l'information comme un des éléments clés de développement durable. Ainsi, les médias se sont vus investir davantage le rôle de sensibiliser et d'éduquer les populations à l'environnement. Progressivement, les journaux vont consacrer leurs colonnes aux préoccupations environnementales surtout lors des campagnes de sensibilisation. Mais les pages ou rubriques "environnement" lorsqu'elles existent sont très irrégulières et ne rendent pas souvent compte des préoccupations environnementales locales. Et pour remédier à cet état de chose, des projets nationaux et régionaux seront mis en œuvre avec plus ou moins de succès. C'est le cas du projet PACIPE.

2.2 Présentation d'un projet sous régional : le PACIPE

Le Programme d'assistance technique à la communication et à l'information pour la protection de l'environnement (PACIPE) est un projet financé par l'Union européenne (7^{ème} FED) et exécuté dans six pays côtiers de l'Afrique de l'ouest : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau et Togo. Les actions du PACIPE sont organisées dans chaque pays par un bureau national de coordination, l'ensemble du programme étant chapeauté par une cellule de coordination régionale basée au Bénin. Lancé en 1996 (pour quatre ans), ce projet sous régional a pour principal objectif de modifier les comportements dans le sens de la préservation de l'environnement, en agissant sur les "mentalités" grâce à une large palette de moyens de communication : les mass médias (radio, télévision, presse et édition), les "messagers culturels" (griots, chanteurs, comédiens), les enseignants, les ONG réalisant des animations locales, etc. Et comme le reconnaît Pierre Barrot (1999) dans sa fiche d'expérience²⁹, les actions menées en direction des médias classiques (presse écrite, radio et télévision) ont donné

²⁹ Fiche disponible sur <http://www.ue-acp.org/fr/fiches/dhp/112.htm>

lieu à une accumulation de messages souvent trop abstraits et généraux. Il aurait été plus facile de communiquer en encourageant des initiatives existantes mais il s'agissait le plus souvent de communiquer pour susciter des actions qui n'existaient pas encore. Dans quelques cas, cependant, des campagnes de presse bien ciblées ont permis de faire évoluer la législation (sur l'exploitation minière en Guinée) ou de mettre un frein à certaines pratiques (utilisation d'insecticides nocifs pour la conservation des tubercules au Bénin).

La plupart des premières spécialisations au sein des rédactions en journalisme environnemental ont vu le jour avec le PACIPE. En effet, des séminaires de formation et de fréquentes sorties écologiques sont organisés au profit des journalistes dans le cadre de ce projet. Mais pour cause de dysfonctionnement, de règlement de compte politique ou de guerre civile, le programme n'a pu aller à son terme en Côte d'Ivoire, en Guinée Conakry et en Guinée-Bissau. Mais si on y regarde de plus près, le PACIPE a souffert principalement des handicaps locaux qui justifiaient sa mise en œuvre : faible prise de conscience des périls écologiques ; manque d'initiatives pour la protection de l'environnement.

2.3 Pratique du journalisme environnemental au Bénin

Avec une superficie de 114.763 km², le Bénin est un pays situé en Afrique occidentale entre le Nigeria et le Togo (Cf. carte 3). Sa population est estimée à près de 6,8 millions d'habitants³⁰ avec un taux d'analphabétisme chez les hommes qui est de 63 % et de 74 % chez les femmes. Dans ce pays autrefois qualifié de "quartier latin de l'Afrique"³¹, la langue officielle de travail est le français. Et depuis la conférence des forces vives de la nation tenue en février 1990, le pays vit une expérience démocratique qui a permis un développement médiatique sans précédent.

³⁰ Cette population est de 6.769.914 habitants selon les résultats du troisième Recensement général de la population et de l'habitat, RGPH3, 2002.

³¹ C'est une expression que nous devons à Emmanuel Mounier (1957) à propos du Dahomey (actuel Bénin), territoire reconnu pour la valeur de ses intellectuels et qui a fait valser le plus de gouverneurs coloniaux.

Carte 3 : La République du Bénin

Source : www.beninsis.info

2.3.1 Une presse quotidienne foisonnante mais éphémère

Malgré le fort taux d'illettrisme au Bénin (seuls 26 % des béninois, hommes et femmes confondus, sont alphabétisés), la presse écrite s'agrandit régulièrement de nouveaux titres. A ce jour, une vingtaine de quotidiens paraissent à Cotonou et se partagent le maigre lectorat. Outre *La Nation* qui est un organe de service public créé depuis 1969, certains quotidiens privés (*Le Matinal*, *Fraternité*, *Le Matin*, *Les Échos du*

Jour, Le Point au quotidien, Le Républicain, Le Progrès, etc...) ont acquis une notoriété au fil des ans en participant et en alimentant le débat démocratique. Et tout le monde s'accorde à reconnaître que la presse béninoise jouit d'une grande liberté de ton.

Mais à y regarder de plus près, ce dynamisme de la presse écrite béninoise est trompeur, puisque certains de ces journaux ne naissent ou ne ressuscitent qu'à la veille des élections. D'autres voient le jour juste pour bénéficier de l'aide de l'État à la presse³². Les tirages sont modestes (environ 1500 exemplaires par quotidien) et les recettes issues de la vente ne représentent qu'environ 30% du chiffre d'affaires des journaux. Les recettes publicitaires sont donc indispensables à la survie des entreprises de presse. Et comme le diagnostique l'étude sur les médias au Bénin 1988-2000 (Carlos et al, 2001), la presse béninoise apparaît comme une presse opportuniste. Elle naît généralement au gré des circonstances, se déploie dans l'improvisation, vit d'expédients et évolue à la petite semaine.

Par ailleurs, l'une des caractéristiques majeures de la presse écrite béninoise est son goût prononcé pour l'actualité politique. D'ailleurs, celle-ci occupe si souvent la vitrine des journaux, qu'elle laisse peu ou pas de place à d'autres sujets comme ceux liés à l'environnement.

2.3.2 Un journalisme environnemental encore embryonnaire

Les premiers articles traitant plus ou moins directement des questions environnementales sont parus dans *La Croix*, organe de l'Église catholique paraissant depuis la colonisation (1945), *La Gazette du Golfe* et *Tam Tam Express* qui furent les précurseurs de la presse privée au Bénin vers la fin des années 80. La démocratie aidant, l'État béninois reconnaît, dans l'article 27 de la constitution du 11 décembre 1990, que : « toute personne a droit à un environnement sain, satisfaisant et durable et a le devoir de le défendre. L'État veille à la protection de l'environnement ». En droite ligne de cette disposition de la loi fondamentale du Bénin, le Ministère de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme (MEHU) fut créé le 29 juillet 1991. Concept nouveau dans un département nouveau, l'environnement suscite, surtout au lendemain du

³² Depuis 1997, l'État béninois alloue à la presse privée une enveloppe annuelle de 300 millions de F CFA au titre de l'aide publique.

sommet de Rio, un intérêt croissant chez les journalistes. En décembre 1993, le premier journal spécialisé en environnement est né. Son nom, *Afrique Environnement*. Mais la mévente totale au niveau des deux premiers numéros (pour un tirage de 2500 exemplaires par parution, à peine 500 journaux sont vendus) a vite émoussé l'ardeur de son directeur de publication, Claude Firmin Gangbé. Et si ce dernier en conclut que « le lectorat béninois n'est pas encore préparé pour consommer un journal spécialisé en environnement », il se console « d'avoir ouvert la voie de l'information spécialisée en environnement au Bénin »³³.

La situation n'est guère reluisante dans la presse quotidienne d'informations générales. C'est dans ce contexte que le projet PACIPE a été lancé au Bénin avec pour finalité d'accroître l'intérêt des journalistes pour l'environnement et d'aider au renforcement des médias par le développement de leur capacité à traiter de sujets variés en relation avec les questions de l'environnement et du développement durable. Au sein des rédactions des organes partenaires du programme, des rubriques "environnement" à périodicité plus ou moins régulière sont apparues. Des thèmes comme la pollution de l'air à Cotonou, la déforestation, la gestion des déchets ménagers, l'érosion côtière, etc sont devenus récurrents dans la presse quotidienne. Un réseau a même été initié avec l'appui de l'Agence béninoise pour l'environnement. Il s'agit de l'Association des journalistes pour une éducation relative à l'environnement (AERE). Le magazine *Notre Maison* créé par cette association n'est paru que deux fois dans les kiosques. Puis, sans que le "décès" de cette association ne soit prononcé, elle a cessé de vivre.

A la fin du projet PACIPE, l'engouement de la presse pour les questions liées à l'environnement s'est vite estompé et il a fallu que le ministère de l'environnement, à travers sa cellule de communication, signe des contrats de partenariat avec la direction de ces publications ou crée, dès 2002, le prix du meilleur article de presse sur l'environnement pour avoir une relative lisibilité de l'environnement dans ces médias. Ces différentes formes de partenariats qui ont cours jusqu'à présent relèvent plus d'une pratique de communication environnementale que du journalisme environnemental. En effet, c'est l'information institutionnelle qui domine avec une pléthore de comptes rendu des séminaires et ateliers ou des descentes du ministre de l'environnement sur le

³³ Extraits des actes de l'atelier national sur la communication environnementale, Cotonou, 04 au 06 juillet 1995, MEHU, GTZ

terrain. Toutefois, il y a des structures comme l'Institut PANOS basé à Dakar (Sénégal) ou Proximités Sarl, une agence de presse privée installée au Bénin, qui réalisent des grands reportages et enquêtes dans le cadre du projet SYFIA (Système francophone d'information agricole). Même si l'angle de traitement clairement affiché est plus agricole, économique et social, certains des articles produits portent plus spécifiquement sur des préoccupations environnementales comme l'enquête sur la lutte contre la pollution publiée en décembre 2003.

Au total, on retiendra qu'en dépit des efforts épars et parfois isolés de certains journalistes, le journalisme environnemental en est encore à l'étape embryonnaire au Bénin. Et si nous ajoutons à ce constat, les résultats peu flatteurs (montrant "une faible couverture") analysés plus haut et concernant l'étude de cas réalisée sur la pratique du journalisme environnemental à Montréal au Québec, une question principale se pose : l'environnement est-il un sujet difficile à traiter dans la presse quotidienne ? Une question à laquelle nous tenterons de répondre dans la deuxième partie de ce mémoire.

*Deuxième partie : L'ENVIRONNEMENT DANS LA
PRESSE QUOTIDIENNE : LES RAISONS D'UNE SOUS
REPRÉSENTATIVITÉ*

CHAPITRE 3 : L'ENVIRONNEMENT EST-IL UN SUJET DIFFICILE A TRAITER ?

3.1 *L'environnement, un sujet nouveau, complexe et transversal*

Comme nous l'avons vu précédemment (figure 1), le traitement de l'information dans la presse écrite obéit à une certaine organisation de la rédaction qui fonctionne de façon compartimentée avec des rubriques bien déterminées : politique, économie, faits divers, sports, santé, etc.... Cette nomenclature peut varier sensiblement selon la ligne éditoriale et l'audience du journal, mais la spécialisation des journalistes à travers des rubriques demeure l'une des caractéristiques majeures du traitement et de la présentation de l'information dans la presse écrite. Dans un pareil contexte organisationnel, l'environnement qui est un concept polysémique et transversal, fait face à une première difficulté pour s'imposer comme une rubrique à part entière. A cette difficulté d'insertion dans les rédactions de presse, il faut ajouter la prise de conscience relativement récente des préoccupations environnementales au niveau mondial. En effet, en plus du défi de la complexité, s'est ajouté celui de la nouveauté du concept même de l'environnement. Le manque de formation des journalistes qui s'intéressent à la couverture des sujets liés à l'environnement est à prendre aussi en compte.

Aujourd'hui encore, la profession en est à se demander s'il faut une rubrique "environnement" ou, en parler, *in fine*, dans les autres rubriques chaque fois que l'occasion se présente. D'aucuns avancent l'argument selon lequel le jargon environnemental serait trop hermétique pour le grand public et souhaitent laisser cette tâche aux revues et publications scientifiques spécialisées qui s'adressent à un public plus étroit composé d'initiés. Mais on pourrait faire le même reproche de transdisciplinarité et d'austérité des termes employés à l'économie qui, pourtant, trouve facilement écho dans la couverture quotidienne de l'actualité.

3.2 *Une place de choix pour l'économie*

Plus qu'une page, tous les journaux étudiés consacrent un cahier quotidien à l'économie dans leurs parutions. Même *Le Journal de Montréal* qualifié de "tabloïd people" a fini par s'y résoudre depuis peu en créant la rubrique "Affaires". Cette place de choix pour l'économie s'explique surtout par l'antériorité des préoccupations économiques sur celles environnementales. Pendant longtemps, on a pensé que ce qui était bon pour les affaires était bon pour la société. En effet, jusqu'à une période très

récente, la notion de développement des pays ne se mesurait qu'à l'aune de l'économie. Cette dernière, de façon subtile, fera son apparition dans la presse par le développement de rubriques économiques qui adoptent implicitement le point de vue de certains acteurs économiques y compris l'État. Les conditions d'émergence du journalisme économique remontent en 1945, après la seconde guerre mondiale (Riutort, 2000). Le développement des pages financières (résultat de luttes internes au champ journalistique) n'est pas directement imputable à une prise de position idéologique, mais il contribue à rendre légitime et de plus en plus omniprésent et envahissant le point de vue des actionnaires dans le champ journalistique. Il participe d'une sorte de financiarisation des esprits : en s'universalisant, le point de vue de l'actionnaire devient une opinion économique légitime (Lebaron, 2001).

3.3 La crise de la presse écrite

Sous cette expression de "crise de la presse écrite" se cache tout un faisceau de causes. Mais nous ne retiendrons ici que les raisons les plus fréquemment invoquées.

Avec l'avènement de la radio puis de la télévision, beaucoup ont annoncé la mort programmée de la presse écrite. Cette dernière, même si elle a survécu dans le temps, continue de souffrir de la concurrence des médias audiovisuels. Outre les médias audiovisuels, plusieurs activités contemporaines (divertissement et loisirs) ont aussi contribué à l'érosion des habitudes de lecture. Ainsi, de plus en plus, la soif d'informations est étanchée par d'autres canaux que la presse écrite. Et à ce propos, Ramonet écrit :

Vouloir s'informer sans effort est une illusion qui relève du mythe publicitaire plutôt que la mobilisation civique. S'informer fatigue, et c'est à ce prix que le citoyen acquiert le droit de participer intelligemment à la vie démocratique (Ramonet, 1993, p.28).

L'offensive de la presse gratuite (*Métro* et *24 Heures* à Montréal et dans les grandes villes occidentales) et de la presse électronique contribue également à fragiliser la presse écrite et à la stagnation de sa diffusion. Ces raisons combinées à plusieurs autres finissent par rendre précaire la santé financière des entreprises de presse.

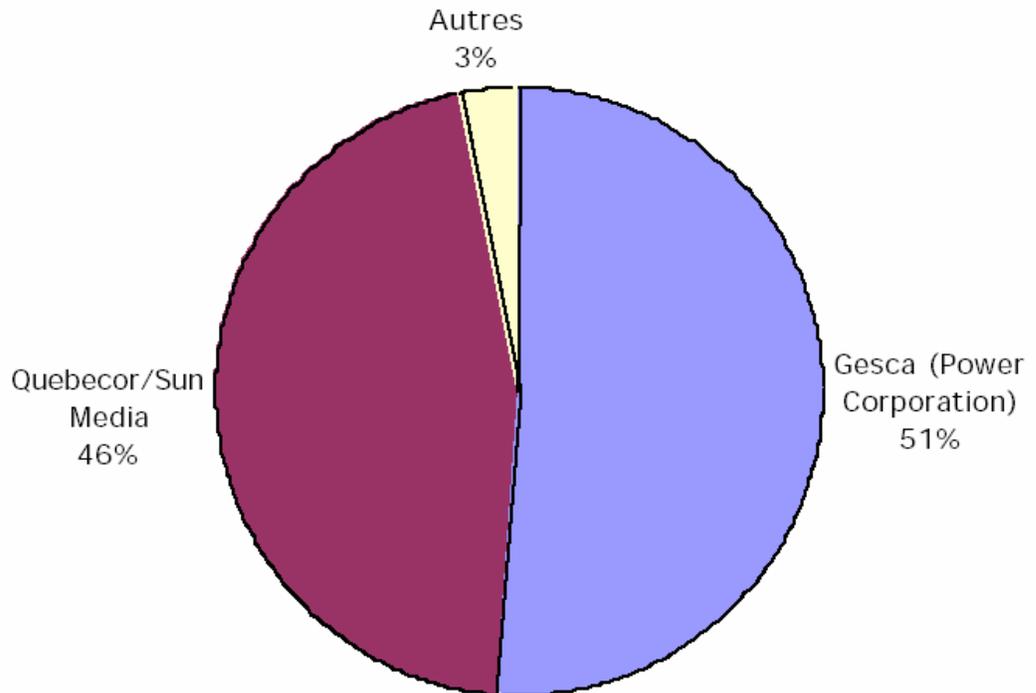
3.4 La presse, otage des annonceurs

En règle générale, un journal est vendu deux fois : aux lecteurs et aux annonceurs. En effet, le prix de vente d'un quotidien aux lecteurs est souvent inférieur à son prix de revient réel. Et c'est la publicité qui vient, dans la majorité des cas, combler le déficit. Les annonceurs, par le biais de la publicité, subventionnent donc les lecteurs des journaux et sont de plus en plus indispensables à la survie des entreprises de presse. Et de ce fait, la publicité se révèle parfois une arme économique ou un moyen de persuasion jusqu'à influencer sur la ligne éditoriale d'une publication. Cette répartition des ressources issues de la publicité et des ventes varie d'un continent à un autre : elle est en moyenne de 45/55 pour la presse grand public en France, de 70/30 aux États-unis (Guérin et Pouthier, 1993) et 80/20 au Bénin (Adjovi, 2001). Mais l'achat d'espaces publicitaires dans un journal dépend, avant tout, de son audience et de l'étendue de sa diffusion.

Au-delà de toutes ces considérations, il faut ajouter que chaque annonceur est libre de faire de la publicité dans les quotidiens de son choix. Encore que l'âge d'or de la publicité relève désormais du passé puisque la publicité est en baisse surtout pour la presse écrite. Cette dernière ne doit généralement sa survie qu'au phénomène de concentration des médias ou du rachat par des grands groupes financiers ayant des intérêts dans plusieurs secteurs d'activité.

3.5 La concentration des médias

Selon le centre d'études sur les médias de l'université Laval, la propriété des quotidiens québécois en 2002 se répartit comme suit : sept titres (dont *La Presse*) à Gesca (Power corporation), deux titres (dont *Le Journal de Montréal*) à Quebecor, un à CanWest Global, un à Hollinger et finalement *Le Devoir*, qui demeure le seul quotidien indépendant. Et comme le montre la figure 3, les groupes Gesca et Quebecor se partagent 97% du tirage francophone québécois, ce qui laisse un maigre 3 % au *Devoir*.

Graphique 16 : Tirage des quotidiens francophones selon la propriété en 2002

Source : Centre d'études sur les médias, Université Laval, 2002

Au Québec comme ailleurs, la concentration des entreprises de presse comporte des avantages et permet d'assurer la survie de certains médias. Mais, cette collusion avec les pouvoirs économiques laisse soupçonner des conflits d'intérêts pour une pratique sans entraves du journalisme environnemental. Et selon le Conseil de presse du Québec, la concentration de la propriété de la presse québécoise est porteuse d'un certain nombre d'effets potentiellement pervers, tels que :

- Risque d'uniformisation et de standardisation du contenu des médias d'information, au détriment de l'expression d'un large éventail d'idées et de leur libre circulation;
- Monopolisation du marché publicitaire mettant en péril la survie d'entreprises de presse indépendantes ou de médias fragilisés;
- Subordination de l'information aux impératifs économiques de l'entreprise, d'où risque de censure et d'autocensure;

- Perte d'autonomie éditoriale des salles de rédaction et des rédacteurs en chefs (Conseil de presse du Québec, 2001).

En France, on peut citer, à titre d'illustration, cette mise en garde de l'héritier de l'empire Dassault, propriétaire de soixante-dix journaux, lors de sa rencontre avec le bureau de la société des rédacteurs du *Le Figaro*, sa nouvelle acquisition :

Je souhaiterais, dans la mesure du possible, que le journal mette plus en valeur nos entreprises. J'estime qu'il y a quelquefois des informations qui nécessitent beaucoup de précautions. Il en est ainsi des articles qui parlent des contrats en cours de négociation. Il y a des informations qui font plus de mal que de bien. Le risque étant de mettre en péril des intérêts commerciaux ou industriels de notre pays³⁴.

En effet, comment concilier, par exemple, le souci de gestion et d'utilisation rationnelle des ressources défendu par les journalistes du secteur de l'environnement et la grande consommation prônée par les multinationales à qui appartiennent les journaux ?

3.6 La communication tue-t-elle l'information ?

Sans remonter aux origines des deux termes, l'information et la communication ont souvent entretenu des relations tantôt ambiguës ou floues, tantôt contradictoires. En effet, quand on ne confond pas les deux notions, l'information est généralement opposée à la communication. À l'information, on attribue la part noble, le "bon contenu" ; à la communication, la part d'ombre, de manipulation, de soumission au politique ou à l'économique. L'information serait donc du côté des valeurs, la communication du côté des intérêts (Loquay, 1995). Et le rédacteur en chef du quotidien français *Le Monde*, Robert Solé d'affirmer que « *les journalistes sont les principales victimes de la communication* » avant d'ajouter qu'informer, c'est expliquer, comprendre, analyser alors que communiquer, c'est séduire, influencer et parfois désinformer³⁵. Or avec le concept très à la mode du développement durable,

³⁴ Propos cités par Ignacio Ramonet, (2005). "Médias en crise". *Le Monde diplomatique*, N° 610, Janvier 2005

³⁵ Propos cités par Guy Rocher, Professeur de sociologie à l'université de Montréal, dans la postface de l'ouvrage collectif publié sous la direction de Robert Lahaise, 1994, *Le Devoir, reflet du Québec au 20^e siècle*, p 474.

l'environnement est devenu un argument de communication car il permet aux entreprises de se distinguer de leurs concurrentes. En témoignent les nombreuses publicités faisant référence à l'environnement, l'apparition des labels environnementaux (ISO 14001, EMAS, NF-Environnement, PEFC,...) et la prolifération des structures de certification des normes (ACNOR, AFNOR, HDS,). Dès lors, les abus de certains labels privés dont les référentiels sont contestables peuvent rendre moins crédibles les efforts des entreprises vertueuses aux yeux du consommateur.

Ces dernières années, certaines multinationales et organisations commerciales cotées ou non en bourse publient annuellement un rapport sur leur performance environnementale. Ces rapports de développement durable ou de responsabilité sociale entrent en droite ligne dans les stratégies de communication environnementale des entreprises concernées. Elles deviennent ainsi l'une des sources d'information pour les journalistes.

3.7 Les sources d'information environnementale

L'existence d'une presse libre suppose un libre accès des journalistes aux sources d'information. Au nombre de ces sources diverses et variées, l'État a un rôle prépondérant en se mettant au service de tout citoyen. La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, adoptée au Québec en 1982, et la Loi sur l'accès à l'information, adoptée par Ottawa en 1983 forment le cadre législatif dans la province du Québec. Et pour obtenir de l'information sur l'environnement, les premiers interlocuteurs des journalistes sont souvent les gouvernements dans la mesure où ce sont eux qui établissent les lois et veillent à leur application. Les enquêtes et la publication de plusieurs rapports sont aussi l'œuvre des autorités publiques. Mais face aux impératifs du développement économique et à la résorption du chômage, les gouvernements relèguent parfois au second plan les considérations environnementales.

Pour des raisons d'intérêt public, un gouvernement peut aussi décider d'interdire ou de retarder la publication de certaines informations. Certes, la presse peut ne pas avoir la même lecture de l'intérêt public comme l'illustre cette plainte du chroniqueur pigiste Jean-Pierre Bonhomme de *La Presse* contre les Services de protection de l'environnement du gouvernement du Québec. Ceux-ci lui ont refusé de fournir les renseignements nécessaires à la rédaction d'une chronique sur la pollution industrielle

du fleuve St-Laurent. Selon lui, cette attitude porte atteinte à la libre circulation de l'information relative à un problème d'intérêt public (lire en annexe 3 les détails de la décision n° D1974-11-030 rendue par le Conseil de presse du Québec).

Outre l'État, il existe toute une multitude d'acteurs de la société civile notamment les organismes non gouvernementaux (ONGs), les universitaires ou centres de recherche, les mouvements religieux, les syndicats et autres qui constituent de véritables sources d'information pour les journalistes. On compte environ 2000 organismes environnementaux au Canada, dont la plupart travaillent principalement à faire pression sur les hommes politiques pour les amener à légiférer sur des questions d'intérêt public (Keating, 1993). Et avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, chaque acteur de la société civile développe, plus ou moins, une stratégie de communication pour défendre sa cause et faire valoir ses intérêts ou opinions dans les médias.

A titre d'exemple, *Objectif Terre*, le bulletin du développement durable de l'espace francophone publié par l'OEI est envoyé, entre autres, aux médias québécois. Même si certains journalistes du secteur de l'environnement avouent ne pas trop s'en servir : « *je trouve Objectif Terre un peu poli, trop axé sur des détails des conversations diplomatiques* »³⁶.

Ce n'est donc pas la rareté des sources d'information environnementale qui pose problème au Canada mais leur abondance surtout dans un monde où on communique de mieux en mieux. Il se pose alors le problème de détermination de la source la plus fiable pour les journalistes surtout quand il s'agit de couvrir les sujets conflictuels et controversés, comme c'est souvent le cas pour les questions environnementales.

3.8 Mention spéciale pour Le Devoir

Au-delà de tous les problèmes évoqués plus haut, il convient de reconnaître, dans le cadre de notre étude de cas, que le quotidien *Le Devoir* semble être une exception. En effet, malgré le modeste tirage de ce quotidien qui ne paraît même pas les dimanche (voir tableau 1) et ayant la plus faible pagination (16 pages en semaine), il est celui qui fournit le plus d'effort dans le traitement et la couverture de l'information environnementale. C'est ainsi qu'on retrouve, au sein de cette rédaction, une chronique spécialisée hebdomadaire (Week end nature) et le suivi de plusieurs dossiers et sujets

³⁶ Extraits de l'entrevue réalisée avec le journaliste Charles Côté du quotidien *La Presse*, 29/07/04

ayant rapport avec l'environnement avec une meilleure mise en valeur. Et il apparaît clairement dans l'ours du journal une organisation de la rédaction avec une rubrique "environnement" dont le responsable est Louis Gilles Francoeur. Un journaliste que tout le monde s'accorde à reconnaître comme une icône de la presse environnementale dans toute la province du Québec et même au-delà.

A ceux qui l'accusent d'être un militant environnementaliste ou le "porte voix" des écologistes au sein de la rédaction du *Devoir*, M. Francoeur répond : « *je suis un militant de la vérité* »³⁷. D'ailleurs, cet engagement assidu et continu a déjà été récompensé en 2000 par les prix Phénix de l'environnement dans la catégorie "éducation et sensibilisation". Mieux, Radio Canada, pour répondre à l'intérêt manifeste de ses auditeurs pour les préoccupations environnementales, a fait appel à Louis Gilles Francoeur pour animer une chronique environnementale sur la grande émission radiophonique "Indicatif Présent" de Marie France Bazzo.

Deux explications sont plausibles pour comprendre cette "performance" caractérisée par une couverture plus ou moins régulière de l'information environnementale du journal *Le Devoir* :

- Des trois quotidiens montréalais étudiés, *Le Devoir* est la seule publication à jouir d'une réelle indépendance, de par sa structure unique³⁸. Et on est bien tenté d'établir une corrélation entre cette indépendance et l'intérêt continu pour les questions environnementales.
- *Le Devoir*, qualifié d'élitiste, compte ses lecteurs, en priorité, chez les intellectuels (universitaires, hommes politiques, cadres d'entreprises, ...) qui seraient plus sensibles aux questions environnementales.

³⁷ Extraits de l'entrevue réalisée avec le journaliste Louis Gilles Francoeur du quotidien *Le Devoir*, 14/08/04

³⁸ Lire en détails sur le site <http://www.ledevoir.com> l'évolution financière et corporative de l'entreprise « Le Devoir inc. »

L'exemple du quotidien *Le Devoir* montre bien que tout espoir n'est pas perdu et que l'amélioration de la présence et de la qualité de l'information environnementale dans la presse grand public est possible.

CHAPITRE 4 : VERS UN “TRAITEMENT DURABLE” DE L’INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

Dans ce dernier chapitre, nous essayerons de voir après le portrait sommaire de la pratique du journalisme environnemental aussi bien à Montréal (Québec) qu’à Cotonou (Bénin), des pistes susceptibles d’être exploitées pour un meilleur traitement de l’information environnementale dans la presse francophone. En fait, il s’agit d’aller au-delà de l’intérêt cyclique et de la couverture empirique que les médias font des questions environnementales. Les actions envisagées se feront à plusieurs niveaux.

4.1 Renforcement institutionnel ou réformes institutionnelles

4.1.1 L’éducation à l’environnement

L’introduction de l’éducation à l’environnement dès le bas âge aura le bénéfice d’avoir un adulte qui ne soit plus, a priori, un néophyte en ce qui concerne les enjeux environnementaux majeurs. D’ailleurs, beaucoup de pays l’ont compris et se sont engagés dans cette voie. L’objectif est moins d’apporter de nouvelles connaissances à travers une nouvelle discipline que de développer des méthodes d’approche intégrant chacune des disciplines déjà enseignées. Il s’agira, dans certains cas, d’introduire des réformes ou, dans d’autres, d’effectuer un renforcement institutionnel dans les systèmes éducatifs ou encore des réajustements dans les contenus d’enseignement. Cela est d’autant plus vrai que les médias constituent l’un des acteurs de l’éducation à l’environnement. Dans le contexte de l’éducation formelle, les journaux (la presse écrite) constituent une ressource pédagogique d’une grande richesse et facilement accessible. Or, de la qualité et de l’abondance de cette ressource pédagogique dépendent l’intérêt et l’importance des questions environnementales dans la presse.

4.1.2 Vers plus de spécialisation des journalistes

Tout journaliste sorti d’une structure de formation devrait avoir un “background” lui permettant de comprendre et d’intégrer dans son travail quotidien les questions environnementales. Ainsi, des situations cocasses comme des journalistes “non aguerris” demandant à leurs interlocuteurs les questions auxquelles ces derniers souhaiteraient répondre pourront être évitées.

Mais cette connaissance générale de l’environnement préconisée pour tout journaliste ne doit, en aucune manière, remplacer l’apport, l’éclairage et l’expertise des

journalistes spécialisés dans les secteurs de l'environnement au sein des rédactions. Ces derniers comprennent mieux les grands enjeux environnementaux et vont au-delà de la simple transmission de nouvelles. En effet, les écoles et centres de formation des journalistes devront proposer des programmes de spécialisation en environnement. En Afrique occidentale par exemple, ce n'est qu'en 1998 que le Centre d'études des sciences et techniques de l'information (le CESTI basé à Dakar) a introduit un programme de spécialisation en environnement dans la formation de ses journalistes. Des formations à la carte peuvent être organisées, au besoin, dans des domaines précis.

Loin de s'exclure, ces deux approches (connaissance générale des journalistes en environnement et spécialisation pointue) sont complémentaires et sont toutes deux nécessaires pour le "traitement durable" que nous proposons dans la couverture de l'information environnementale par la presse.

A ce propos, la décennie internationale (2005 – 2015) pour l'éducation en vue du développement durable lancée par les Nations Unies et mise en œuvre par l'UNESCO apparaît comme une opportunité qui pourrait bien améliorer la prise en compte des questions environnementales dans la presse.

4.1.3 Améliorer l'environnement économique et juridique des médias

Dans les pays du Nord comme au Sud, la pérennité des entreprises de presse est, dans la majorité des cas, redevable aux grands groupes industriels et à la publicité. Or, c'est une lapalissade que d'affirmer que le but de la publicité est de susciter la grande consommation ou ce que les anglophones appellent « *l'overconsuming* ». Il s'agit d'un comportement non soutenable qui est à l'antipode de ce que devrait préconiser les journalistes du secteur de l'environnement. Et pour s'affranchir de ces conflits d'intérêt, l'État pourrait être appelé à la rescousse. Mais qu'on ne s'y méprenne point, la presse est jalouse de sa liberté et les interventions de l'État ne peuvent être que de nature ponctuelle. Aussi, proposons-nous des actions suivantes :

- Mise en place d'une législation pour mettre un frein ou limiter les effets pervers de la concentration de la presse aux mains de grands groupes industriels.
- Élaboration d'une fiscalité propre aux médias pouvant leur offrir les conditions d'une meilleure viabilité économique et d'une plus grande indépendance vis-à-vis du marché publicitaire des entreprises.
- Constitution et édition d'une base de données, fiables et régulièrement mises à jour, des acteurs de l'environnement par pays.

4.2 Engagement professionnel

4.2.1 De la proximité à la globalité

L’un des principes cardinaux dans la définition d’une nouvelle ligne d’intérêt pour la presse est le critère de proximité. Ainsi, les problèmes environnementaux locaux devraient avoir les faveurs de la presse locale. Encore que dans ce registre, il y a des problématiques environnementales qui sont récurrentes (comme la préservation de la nature, les changements climatiques, les choix énergétiques, la pollution de l’air ou autres problèmes urbains) au détriment de problématiques nouvelles ou paraissant peut-être trop techniques (comme celles liées aux biotechnologies ou aux déchets industriels). C’est également le cas des thématiques encore mal perçues (comme les dommages liés au tourisme, la pollution des eaux souterraines ou l’utilisation de pesticides).

Et si l’on doit se réjouir de cet “agir local”, la presse devrait aussi se soucier du “penser global” en mettant souvent en exergue les liens, les relations et la transversalité des problèmes environnementaux dans un contexte universel. Dans le domaine agricole, par exemple, l’importation et la commercialisation dans les pays du Sud des pesticides déjà prohibés au Nord devraient être des sujets de grande préoccupation pour les médias. Comparativement aux pays industrialisés, l’agriculture en Afrique utilise peu de pesticides et même si elle doit s’y mettre, elle a l’obligation de ne pas reproduire les mêmes erreurs que l’occident. Et la presse peut y contribuer efficacement par la publication d’expériences connues, d’enquêtes et d’analyses plus approfondies.

4.2.2 Parler d’environnement sans l’évoquer

La seule évocation du mot “environnement” provoque chez certains rédacteurs en chef le sentiment du “déjà entendu”. Le sujet n’est plus “nouveau” aux yeux des médias. Beaucoup ont l’impression qu’ils ont suffisamment fait le tour de la question et qu’il faille privilégier d’autres nouvelles en attendant des accidents écologiques ou catastrophes naturelles. Et puis avec le concept du développement durable que certains qualifient de concept “fourre-tout”, tous les secteurs d’activité proclament publiquement que l’environnement est une question primordiale et se disent prêts à l’intégrer dans leur processus de production. Certes, ce qu’on attend des journalistes, quel que soit leur domaine de spécialisation, c’est qu’ils ne se contentent pas de ces déclarations

d'intention. Ils doivent normalement aller au-delà et faire preuve d'entregent car selon la formule consacrée, n'aura du succès dans les médias que ce qui est nouveau, véridique et intéressant. Et comme le recommande Lamb (1997), il s'agit d'appliquer son imagination et sa créativité à faire comprendre ce qu'est le développement durable, tout en s'arrangeant pour ne jamais prononcer ces deux mots.

L'importance et l'intérêt des questions environnementales doivent se mesurer également à l'aune des genres journalistiques utilisés. Ainsi, les sujets environnementaux ne seront plus confinés et traités avec des genres journalistiques qualifiés de moins "nobles". Ce faisant, le journalisme environnemental pourra être aussi bien un journalisme d'information que d'opinion. En fait, le journalisme environnemental devrait évoluer en changeant de paradigme en ne se limitant plus à une simple transmission d'informations sur les événements qui tombent dans l'oubli dès qu'ils ne sont plus d'actualité.

4.2.3 Parler des problèmes sans oublier les solutions

C'est connu, la presse ne s'occupe pas des trains qui arrivent à l'heure. Et dans les secteurs de l'environnement, cette attitude habituelle de la presse a conduit le public à être plus informé des problèmes que des solutions. Ce faisant, les médias contribuent souvent à entretenir la peur des crises environnementales et un sentiment de fatalisme ou d'impuissance devant les grands enjeux planétaires. Or, ce qu'on attend de la presse, c'est qu'elle aille au-delà de ce goût prononcé pour les catastrophes et accidents écologiques et qu'elle s'investisse aussi dans la vulgarisation des solutions innovantes ou existantes pour éviter le pire. Ainsi, des "coup de projecteurs" ou des zooms sur de petites expériences réussies de bonnes pratiques environnementales peuvent convaincre davantage les gens à comprendre que des solutions existent et passent par l'addition des actions individuelles de chacun.

4.2.4 Les NTIC comme opportunités pour favoriser les réseaux

Dans les domaines de l'information et de la communication, les nouvelles technologies ont fondamentalement changé la donne. En prenant juste le formidable outil qu'est Internet (sources d'informations facilement accessibles et relativement peu coûteuses, mise en place d'un réseau et association de professionnels, ...), un journaliste averti peut bien mener une enquête en faisant des recoupements nécessaires ou s'auto former dans des domaines précis.

Certes, dans le passé et pour remédier à des dysfonctionnements au sein de la profession, plusieurs réseaux ont été mis en place (Fédération internationale des journalistes de l'environnement, Journalistes écrivains pour la nature et l'écologie, Réseau africain en communications environnementales, ...). Mais force est de constater que les taux de morbidité et de mortalité de ces différents réseaux sont très élevés. Et avant d'en créer de nouveaux ou de ressusciter ceux qui existent déjà, il est nécessaire de mener une étude minutieuse pour connaître les maux qui plombent le développement de ces genres de réseaux ou associations de professionnels.

4.2.5 Essor des médias alternatifs

A l'image des mouvements et associations écologiques, la presse spécialisée en environnement est abondante et ne cesse de proliférer. Les deux principaux points communs à toutes ces « *petites voix de la dissidence* »³⁹ sont l'attachement à l'indépendance et l'offre alternative à l'information dominante. Même si cette presse alternative est souvent réalisée avec peu de moyens, elle satisfait les besoins des militants et sympathisants écologistes à qui elle est destinée. En effet, cette presse militante et volontairement engagée est peu favorable au monde industriel et aux pouvoirs économiques.

Dans ces publications, les problématiques environnementales sont abordées et présentées dans leurs dimensions réelles de manière plus fouillée. Certes, il y a parfois des exagérations qui sont beaucoup plus dues à l'ardeur excessive ou d'un effort effréné de sensibiliser et de motiver les citoyens.

Mais, en raison de leurs circulations limitées, ces publications ne peuvent pas influencer, à quelques exceptions près, le grand public et l'inciter à l'action. D'où l'idée d'une collaboration plus soutenue avec les mass média.

4.2.6 Des rédactions de plus en plus vertes

Le journaliste est avant tout un citoyen et à ce titre, il ne doit pas apparaître comme un donneur de leçon, encore moins un moralisateur. Dans l'exécution quotidienne de ses tâches, le journaliste devrait prêcher par l'exemple quelle que soit la ligne éditoriale de son organe de presse. Ainsi, quand on prend le secteur de la presse écrite qui, par excellence, consomme beaucoup de papier, des actions concrètes de

³⁹ C'est le titre d'un article rédigé par Philippe Descamps et paru dans *Le Monde diplomatique* de septembre 2004, p. 4

gestion rationnelle, de réduction et de recyclage sont à encourager. Certes, on ira pas jusqu'à demander aux petites entreprises de presse de produire annuellement des rapports de développement durable. Mais que ces entreprises fassent preuve, dans leur gestion quotidienne, de la prise en compte de l'environnement. Tout comme il existe un code de déontologie pour la profession, chaque rédaction pourrait définir, compte tenu de son contexte et de ses spécificités, des principes ou une politique ayant pour substrat le développement durable.

CONCLUSION

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, a priori, l'intérêt et l'importance des questions environnementales demeurent modestes dans la presse écrite montréalaise malgré le fait qu'elles constituent une préoccupation majeure pour les québécois. En témoigne, par exemple, la quasi absence de l'environnement dans les grands enjeux débattus au cours de la campagne pour les élections fédérales de 2004. La couverture médiatique des sujets environnementaux est encore empirique car elle n'intervient que de façon événementielle et irrégulière. Et les thèmes souvent traités ont rapport avec la nature (conservation et biodiversité), le développement durable, les changements climatiques, l'énergie et l'eau. Viennent ensuite les questions liées à l'air, aux déchets, à l'agriculture et la biotechnologie. Dans la catégorie des conventions dites de Rio, les problèmes de désertification ne sont presque pas évoqués dans les quotidiens montréalais. Autre constat de cette étude, le parti pris des médias pour évoquer plus les problèmes que les solutions.

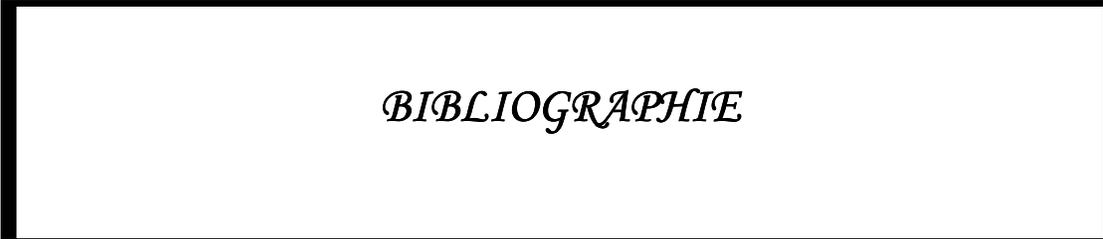
Du côté de l'Afrique et plus particulièrement du Bénin, la situation n'est guère reluisante car l'information environnementale n'est pas souvent médiatisée, ni très relayée dans les media de proximité. Ce qui laisse de larges couches de la société à l'écart d'une information qui devrait pourtant instruire toutes ses actions en tant qu'acteur citoyen et usager.

Toutefois, nous tenons à préciser que les résultats obtenus après notre étude sur les quotidiens montréalais ne peuvent être comparés au constat que nous avons dressé de la pratique du journalisme environnemental au Bénin.

Mais qu'il s'agisse du Québec ou du Bénin, des pistes de solutions susceptibles d'être exploitées existent (des réformes institutionnelles à plus d'engagement professionnel en passant par la nécessaire spécialisation des journalistes) pour l'amélioration de la présence des sujets environnementaux dans la presse quotidienne. Un "traitement durable" (aller au-delà de l'intérêt cyclique et de la couverture empirique) des questions environnementales est donc possible.

Finalement, nous retenons que cette étude n'offre qu'un premier aperçu, une sorte de photographie instantanée de l'intérêt et de l'importance, somme toute modestes, des questions environnementales dans la presse francophone notamment montréalaise. Des recherches plus soutenues, faisant appel à des analyses de contenu du discours de presse, restent à effectuer pour évaluer effectivement la contribution des mass média à la formation du comportement soutenable et souhaitable chez le citoyen. Puis, il faudra vérifier aussi notre soupçon quant à la corrélation entre la couverture régulière des

questions environnementales (souvent critiques et gênantes pour l'establishment) et l'indépendance des médias par rapport aux différents pouvoirs.



BIBLIOGRAPHIE

Adjovi, E. (2001). "L'État des médias au Bénin". In GRET (Éd). *État des médias*. [En ligne]. <http://www.gret.org/parma/fr2/ressource/edm/pdf/benin.pdf> (Page consultée le 23 septembre 2004).

CNDD (2000). *Agenda 21 national de la République du Bénin*. Cotonou.

Angers, M. (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Québec : les Éditions CEC Inc.

Balle, F. (1973). *Institutions et Publics : des moyens d'information*. Paris : Montchrestien.

Banque mondiale (2003). *Les chiffres et indicateurs du monde 2003-2004*. Paris : Éditions Eska.

Barrot, P. (1999). "Le PACIPE, un programme de communication sur l'environnement en Afrique de l'Ouest". In UE ACP. *Site de l'Union européenne*, [En ligne]. <http://www.ue-acp.org/fr/fiches/dhp/112.htm> (Page consultée le 12 septembre 2004).

Boutard, A. et Sauvé, L. (1991). *La presse écrite et l'éducation relative à l'environnement : une évaluation des quotidiens montréalais pour les années 1987-1991*. Montréal, UQÀM

Beaud, M. et Latouche, D. (1988). *L'art de la thèse*. Québec : Éditions du Boréal

Carlos, J. et al. (2001). *L'étude sur les médias au Bénin 1988-2000*. Cotonou. ODEM

Carson, R. (1963). *Le printemps silencieux*. Paris : Plon.

Chartier, L. (2003). *Mesurer l'insaisissable, méthode d'analyse du discours de presse*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Clicquot de Mentque, C. (2004). "Éco management : les mots pour le dire". *Environnement Magazine*, n° 1625, pp 39-46

CNUED (1992). *Agenda 21 / Action 21*. Rapport final de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, 21 juillet 1992, Rio de Janeiro (Brésil), New York (N. Y., É.-U.), Organisation des Nations Unies.

Descamps, P. (2004). "L'éclosion de la presse écrite indépendante : les petites voix de la dissidence". *Le Monde diplomatique*, N° 606, septembre 2004

Duclos, D. (1993). "La grande presse et la montée des préoccupations environnementales". In Beaud M. et Bouguerra M. L. (Éd). *L'état de l'environnement dans le monde* (pp 150-152). Paris : Éditions La découverte.

Faucher, F. (1989). "La qualité de l'information journalistique : un droit, un savoir et un pouvoir". *Inter Sections*, numéro 2, pp 17-26

Gelinas, M. (2003). *L'analyse de contenu du discours référendaire des quotidiens La Presse, Le Soleil et Le Devoir lors du référendum de 1995 sur la souveraineté du Québec*. Mémoire de maîtrise en science politique. Montréal : UQÀM.

Godin, P. (1981). *La lutte pour l'information : histoire de la presse écrite au Québec*. Le jour Éditeur

Goffin, L. (2001). "L'Éducation relative à l'Environnement (ERE) : conception, publics cibles, acteurs et stratégies". In Debuyst F., Defourny P. et Gérard H (Éd). *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables* (pp. 313-339). Louvain-la-Neuve / Paris : Academia-Bruylant / L'Harmattan. Collection Population et Développement N°9.

Guérin, S. et Pouthier, J. L. (1993). *La presse écrite, 1992 / 1993*. Paris. Éditions du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ).

Halimi, S. (1997). *Les nouveaux chiens de garde*. Paris. Liber.

Iyengar, S. et Reeves, R. (1997). *Do the media govern? Politicians, voters and reporters in America*. London. SAGE Publications.

Keating, M. (1993). *Reportages sur l'environnement, guide à l'intention des journalistes du secteur de l'environnement*. Université Western Ontario.

Knott, H. (1997). "Évolution des stratégies de communication et de conservation". In Conseil de l'Europe. *La conservation de l'environnement et les médias* (pp 13-17). Strasbourg (France) : Éditions du Conseil de l'Europe.

Kuzucuoglu, C. (1991). *Environnement : comment et où obtenir des informations, guide pour les ingénieurs*. Paris : FMOI.

Lamb, R. (1997). "La place de la nature à la télévision". In Conseil de l'Europe. *La conservation de l'environnement et les médias* (pp 19-25). Strasbourg (France) : Éditions du Conseil de l'Europe.

Laramée, A. (1997). *La communication environnementale : de la problématique à l'évaluation*. Sainte Foy (Québec) : Télé université

Lebaron, F. (2001). *La construction de l'opinion économique par les médias*. [En ligne]. <http://www.acrimed.org> (Consulté le 27 septembre 2004)

Libaert, T. (1992). *La communication verte, l'écologie au service de l'entreprise*. Paris : Éd Liaisons.

Loquay, P. (1995). "La communication au service de l'information ? ". *Revue « communication & organisation »*, n° 8

MEHU/ABE, (1999). *Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin*. Cotonou : Collection ABE.

- MEHU/ABE, (1993). *Plan d'action environnemental*. Cotonou : Collection ABE.
- MEHU/GTZ, (1995). *Rapport général de l'atelier national sur la communication environnementale*. Cotonou.
- MEHU/RB, (2002). *Étude et mise au point d'un guide du MEHU à l'intention des autorités communales ou municipales*. Rapport définitif. Cotonou.
- Niang, I. C. (1990). "Des crises écologiques en occident aux défis énergétiques en Afrique". *Revue internationale des sciences sociales*, n° 124
- Njatang, U. (2003). "Influence des moyens de communication et d'information sur l'éducation à l'environnement en Afrique sud-saharienne : le cas du Cameroun". *Éducation relative à l'environnement. Regards – Recherche – Réflexions*, Volume 04, pp. 297-308.
- OCDE (2004). *Examens territoriaux de l'OCDE : Montréal, Canada*. Paris : les Éditions de l'OCDE
- Ogrizek, M. (1993). *Environnement et Communication*. Rennes : Éditions Apogée. Collection Ecoplanet
- Ragou, P. (2002). "La formation des journalistes en environnement et leur rôle dans l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté". *Éducation à l'environnement, six propositions pour agir en citoyens*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, Cahier de propositions pour le XXI^{ème} siècle, numéro 01, pp 119-121
- Ramonet, I. (2005). "Médias en crise". *Le Monde diplomatique*, N° 610, janvier 2005.
- Ramonet, I. (1999). *La tyrannie de la communication*. Paris. Éditions Galilée.
- Ramonet, I. (1993). "S'informer fatigue". *Le Monde diplomatique*, octobre 1993.
- RB/PNUD, (2000). *Études nationales de perspectives à long terme, Bénin 2025*. Cotonou
- Rocher, G. (1994). "Postface : Pourquoi Le Devoir ?". In Lahaise, R. (éd). *Le Devoir, reflet du Québec au 20^e siècle* (pp 465-477). Québec : Éditions Hurtubise HMH ltée.
- Riutort, P. (2000). "Le journalisme au service de l'économie". *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n°131-132
- Sauvé, L. (2003). "Éducation relative à l'environnement, possibilités et contraintes". *Info CREPA*, N° 39, Mars, pp. 8-15.
- Tessier, R. (1994). "L'éthique environnementale de la société québécoise : une analyse empirique à travers la presse écrite". In Bouchard M. et Tessier, R. (Éd) *Aspects sociaux des précipitations acides au Québec* (pp 249-266). Montréal : Université de Montréal, Collection Environnement, Volume 16.

Vadrot, C-M. (1997). *Le livre blanc : environnement et journalisme, le défi de l'opinion*. Paris : Éditions Victoires.

Vignerot, J. et Francisco, L. (1996). *La communication environnementale*. Paris : Éd Économica.

Villemagne, C. (2002). *Le programme d'action environnementale « Eco quartier »*. Montréal : Groupe de recherche ERE-UQAM

Sites web souvent visités

<http://www.cyberpresse.ca>

<http://www.greenpeace.ca>

<http://www.iisd.ca>

<http://www.ledevoir.com>

<http://www.ompp.mcgill.ca>

<http://www.sej.org>

<http://www.statcan.ca>

<http://www.liberal.ca/>

<http://www.conservateur.ca/>

<http://www.npd.ca/>

<http://www.greenparty.ca/>

<http://www.blocquebecois.org/>

Enquête Eurobaromètre :

<http://europa.eu.int/comm/environment/barometer/index.htm>

Enquête Flash Eurobaromètre :

http://europa.eu.int/comm/environment/barometer/flash_02.htm

<http://www.eosgallupeurope.com/webreports/environment.htm>

GLOSSAIRE DES TERMES JOURNALISTIQUES UTILISÉS⁴⁰

Analyse

Dans le langage journalistique, l'analyse est l'étude en profondeur d'un fait d'actualité, d'un événement, d'une situation afin d'en faciliter la compréhension. Le journaliste ne se contente pas dans ce cas de rapporter les faits: il les replace dans leur contexte, les met en relation avec d'autres événements passés, fait ressortir les constantes ou les contradictions entre elles, pour en arriver finalement à une ou à plusieurs conclusions.

Brève

Par opposition au dossier ou à l'enquête, la brève est un texte court, une "nouvelle brève" (dix lignes maximum). Elle donne en trois ou quatre phrases une information très concise, sans titre, qui répond obligatoirement aux questions: qui, quoi, quand, où, et parfois comment et pourquoi.

Chapeau ou chapô

Texte d'introduction qui "coiffe" un article, généralement présenté en plus gros, et en caractères gras. À mi-chemin du résumé et de l'accroche, il concentre en quelques lignes l'essentiel de l'information. Le chapô fait partie de la titraille.

Compte rendu

Bien qu'il puisse être considéré comme une forme de reportage, le compte rendu désigne habituellement un court rapport dans lequel on résume le déroulement d'une réunion, d'une séance d'information, d'un congrès, d'une assemblée ou d'une manifestation. Il est purement factuel, et fait vivre l'événement à distance plutôt qu'à proximité, comme sait le faire le reportage.

Chronique spécialisée

La chronique spécialisée est un article périodique par lequel sont transmises au grand public des informations sur un sujet déterminé: éducation, politique, environnement, économie... Par le biais des chroniques, les médias tentent de vulgariser les connaissances et les développements techniques liés à des champs particuliers de savoir. Ce qui distingue la chronique des autres genres journalistiques, c'est le fait qu'elle paraisse à intervalles réguliers et qu'elle soit produite par un journaliste spécialiste; le lecteur sait aussi qu'il la retrouvera à chaque fois à un endroit déterminé du journal. De plus, elle n'est pas nécessairement liée directement à l'actualité.

Dépêche

Le mot s'appliquait, autrefois, à toute forme de communication rapide (par porteur, pigeon voyageur, télégramme, par exemple), quel qu'en fût l'émetteur. À l'heure des

⁴⁰ La plupart de ces définitions ont été tirées d'un module de cours offert par le Département d'information et de communication de l'Université Laval du Québec et disponible sur le net à l'adresse suivante : http://cyberjournalisme.masseco.com/module0.2/0.2.4_genrejournalistique.php

transmissions électroniques, une dépêche est d'abord une information diffusée par une agence de presse.

Édito

Abréviation de "éditorial". Rédigé par le rédacteur en chef ou le directeur de la rédaction, l'éditorial est un texte de réflexion et de commentaire, soit en réaction à une actualité donnée, soit une réaffirmation périodique de l'orientation de la publication.

Enquête

Une enquête est l'étude approfondie d'un problème dont les répercussions sont importantes pour le public en général. S'ils ne doivent pas absolument être liés à l'actualité immédiate, les sujets retenus doivent néanmoins être actuels, c'est-à-dire potentiellement percutants. L'enquête vise essentiellement à faire découvrir au lecteur quelque chose d'inédit, à lui présenter une situation sous un angle nouveau, en mettant à sa disposition le plus d'informations possible.

Interview

L'interview est une sorte de reportage où, à travers un entretien, le journaliste tente de nous faire connaître l'opinion, les idées ou l'expérience d'un personnage connu, en rapport ou non avec un fait d'actualité. Le rôle du journaliste dans ce cas est secondaire: il agit essentiellement à titre d'intermédiaire pour permettre au lecteur de prendre directement connaissance des déclarations de personnalités de tous les secteurs d'activité ou pour lui faire partager sa vie, ses expériences, ses réussites, ses échecs. La fidélité est, cela va sans dire, le trait premier d'une bonne interview.

Manchette

Le haut de la page de Une s'appelle la manchette. C'est là qu'on trouve "l'état civil" du journal : son nom et son logo, la date du jour, le numéro, le prix... D'une façon générale, on considère que le gros titre barrant la Une fait partie de la manchette.

Ours

C'était le surnom donné au patron d'une imprimerie au XIXe siècle. Celui-ci, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur livres et journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés le nom du journal et son adresse, le nom du directeur de la publication (le responsable du journal devant la loi), celui des responsables de rubriques et parfois des collaborateurs (rédacteurs, secrétaires, graphistes, équipe commerciale, administrative et technique...) avec, toujours, celui de l'imprimeur.

Reportage

On parle de reportage chaque fois qu'un journaliste rapporte ce qu'il a vu, lu ou entendu. Après s'être rendu sur place, avoir observé la situation, pris des notes, posé des questions, essayé d'en savoir le plus possible sur tous les aspects de la situation, il relate ce qu'il a vu et entendu, en se gardant bien cependant de commenter ou d'interpréter les faits. Ce qui différencie le reportage de la nouvelle, c'est d'abord l'aspect personnalisé du récit, sa structure même ainsi que le type d'événement qui en fait l'objet.

Tirage

Nombre d'exemplaires imprimés. A ne pas confondre avec la diffusion qui est le nombre d'exemplaires réellement vendus (ou offerts en promotion). La santé d'un journal est aussi tributaire de son audience (lectorat) : on considère que chaque numéro vendu est lu par plusieurs personnes ; l'audience est donc égale à la diffusion multipliée par un coefficient donné (2 pour un quotidien, entre 3 et 5 pour un mensuel). Plus le chiffre obtenu est élevé, plus le journal peut espérer séduire les publicitaires, et donc gagner d'argent.

Une

C'est la première page d'un quotidien : véritable vitrine, elle doit véhiculer, outre la ou les information(s) capitales, l'image du journal tout entier, et donner envie de l'acheter.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	I
AVANT-PROPOS.....	II
REMERCIEMENTS	IV
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	V
LISTE DES FIGURES, GRAPHIQUES ET TABLEAUX	VI
RÉSUMÉ	VII
ABSTRACT.....	VIII
<i>INTRODUCTION GÉNÉRALE</i>	1
<i>PROBLÉMATIQUE</i>	2
<i>OBJECTIFS</i>	4
<i>HYPOTHÈSE DE TRAVAIL</i>	4
<i>INTÉRÊT ET JUSTIFICATION</i>	4
<i>CADRE THÉORIQUE</i>	5
<i>Méthodologie</i>	8
<i>Les variables retenues :</i>	9
❖ Nombre d'articles parus sur l'environnement.....	9
❖ Nombre de parutions à la Une	10
❖ Thèmes environnementaux souvent abordés	10
❖ Genres journalistiques les plus utilisés	10
<i>Les entrevues</i>	12
<i>PREMIÈRE PARTIE : L'ENVIRONNEMENT DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE : UNE COUVERTURE EMPIRIQUE</i>	14
<i>CHAPITRE 1 : ÉTUDE DE CAS DES QUOTIDIENS MONTREALAIS</i>	17
<i>1.1 LE CONTEXTE</i>	17
<i>1.1.1 Présentation du cadre d'étude : la région métropolitaine de Montréal</i>	17
a) Caractéristiques socio-économiques	17
b) Données environnementales	19
<i>1.1.2 Aperçu du paysage médiatique montréalais</i>	19
a) La Presse.....	20
b) Le Devoir.....	20
c) Le Journal de Montréal	21
<i>1.2 TRAITEMENT DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE PAR PERIODE D'ETUDE</i>	22
<i>1.2.1 La campagne pour les élections fédérales (mai-juin 04)</i>	22
a) L'environnement dans la couverture électorale.....	23
b) Les thèmes environnementaux souvent abordés	26
c) La mise en valeur de l'information environnementale	27
d) Les genres journalistiques souvent utilisés	28
<i>1.2.2 La période témoin (mai - juin 2003)</i>	29
a) Les thèmes environnementaux souvent abordés	29
b) La mise en valeur de l'information environnementale.....	30
c) Les genres journalistiques souvent utilisés	31
<i>1.2.3 La couverture médiatique du sommet de Johannesburg (août-sept 02)</i>	32
a) Collaboration entre l'OEI et Le Devoir.....	32
b) Les thèmes environnementaux souvent abordés	33
c) La mise en valeur de l'information environnementale	34
d) Les genres journalistiques souvent utilisés	35
<i>1.3 ANALYSE COMPAREE DES RESULTATS DES TROIS PERIODES</i>	35
<i>1.3.1 Des thèmes environnementaux à la mode,...</i>	35
<i>1.3.2 ...peu mis en valeur...</i>	37
<i>1.3.3 ...et repris souvent sous forme de dépêches d'agences.</i>	38
<i>CHAPITRE 2 : SPECIFICITES DU JOURNALISME ENVIRONNEMENTAL EN AFRIQUE</i>	41

2.1 GENERALITES	41
2.2 PRESENTATION D'UN PROJET SOUS REGIONAL : LE PACIPE	42
2.3 PRATIQUE DU JOURNALISME ENVIRONNEMENTAL AU BENIN	43
2.3.1 Une presse quotidienne foisonnante mais éphémère	44
2.3.2 Un journalisme environnemental encore embryonnaire	45
DEUXIEME PARTIE : L'ENVIRONNEMENT DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE : LES RAISONS D'UNE SOUS REPRESENTATIVITE.....	48
CHAPITRE 3 : L'ENVIRONNEMENT EST-IL UN SUJET DIFFICILE A TRAITER ?	49
3.1 L'ENVIRONNEMENT, UN SUJET NOUVEAU, COMPLEXE ET TRANSVERSAL	49
3.2 UNE PLACE DE CHOIX POUR L'ECONOMIE	49
3.3 LA CRISE DE LA PRESSE ECRITE	50
3.4 LA PRESSE, OTAGE DES ANNONCEURS	51
3.5 LA CONCENTRATION DES MEDIAS	51
3.6 LA COMMUNICATION TUE-T-ELLE L'INFORMATION ?	53
3.7 LES SOURCES D'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE	54
3.8 MENTION SPECIALE POUR LE DEVOIR	55
CHAPITRE 4 : VERS UN "TRAITEMENT DURABLE" DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE.....	58
4.1 RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL OU REFORMES INSTITUTIONNELLES	58
4.1.1 L'éducation à l'environnement	58
4.1.2 Vers plus de spécialisation des journalistes	58
4.1.3 Améliorer l'environnement économique et juridique des médias	59
4.2 ENGAGEMENT PROFESSIONNEL.....	60
4.2.1 De la proximité à la globalité	60
4.2.2 Parler d'environnement sans l'évoquer.....	60
4.2.3 Parler des problèmes sans oublier les solutions	61
4.2.4 Les NTIC comme opportunités pour favoriser les réseaux	61
4.2.5 Essor des médias alternatifs	62
4.2.6 Des rédactions de plus en plus vertes.....	62
CONCLUSION.....	64
BIBLIOGRAPHIE.....	67
GLOSSAIRE DES TERMES JOURNALISTIQUES UTILISÉS	72
TABLE DES MATIERES.....	75
ANNEXES.....	77
ANNEXE 1:	78
ANNEXE 2 :	79
ANNEXE 3 :	82

ANNEXES

ANNEXE 1 : FICHE DE COLLECTE

ANNEXE 2 : BULLETIN DE NOTE EN ENVIRONNEMENT

ANNEXE 3 : DECISION N° D1974-11-030 DU CONSEIL DE PRESSE DU QUEBEC

Annexe 1:
FICHE DE COLLECTE

Nom de la publication :

Tirage quotidien :

Période :

	A la Une			Pages intérieures								
	Niveau			Genres Journalistiques								
Thèmes abordés	Grosse manchette	Manchette	Annonce à la Une	Éditorial	Chronique	Reportage	Compte rendu	Interview	Enquête ou Analyse	Portrait	Dépêches d'agence	Tribune ou libre opinion
Développement durable												
Conservation / Biodiversité												
Changements climatiques												
Désertification												
Eau												
Sol												
Air												
Agriculture												
Pesticides												
Biotechnologies												
Industrie (autres)												
Transport												
Urbanisation												
Énergie												
Déchets												
Autres												

Commentaire :

Annexe 2 :

Élection fédérale 2004**Bulletin de notes en environnement**

Greenpeace a décidé d'évaluer les politiques en environnement de chacun des partis. Ceux-ci ont reçu nos sept questions. Les réponses nous sont parvenues directement sinon nous avons examiné les plateformes électorales. La note E pour échec indique que les partis n'ont pas de politiques sur le sujet ou que leur politique est nocive pour l'environnement.

Résultats en bref

	Parti Conservateur	Bloc Québécois *	Parti Libéral	Parti Vert	Nouveau Parti Démocratique
Énergie	E	A	C	B	A
Alimentation	E	B	E	A	A
Nature	E	B	E	B	A
Paix	E	A	E	A	A

Énergie

Nos questions :

1. Mettrez-vous fin aux subventions et aux allègements fiscaux accordés aux combustibles fossiles et à l'énergie nucléaire?
2. Vous engagez-vous à accroître la capacité du parc éolien d'au moins 10 000 mégawatts d'ici 2010?

Parti Conservateur	E	Compte rediriger les dépenses engagées par le fédéral pour s'acquitter de ses obligations en vertu du Protocole de Kyoto, « un accord de moins en moins pertinent », mais ne prend aucun engagement réel à développer les filières énergétiques propres.
Bloc Québécois	A	Demandera l'imposition d'une surtaxe sur les profits des grandes entreprises pétrolières. Proposera un plan d'investissement dans l'industrie éolienne.
Parti Libéral	C	S'engage à encourager la croissance de la production d'énergie éolienne mais à un niveau insuffisant. Considère que le charbon peut être « propre ». Ne s'engage pas à éliminer les allègements fiscaux accordés aux combustibles polluants.
Parti Vert	B	Veut imposer une taxe pour assurer la responsabilité des corporations en matière de pollution mais ne fixe aucune cible chiffrée en matière de croissance de la production d'énergie éolienne.
Nouveau Parti Démocratique	A	Offrira des incitatifs fiscaux aux entreprises du secteur des énergies renouvelables et reformera le régime fiscal de façon à transformer les incitatifs, les subventions et les programmes d'investissement pour mettre l'accent sur les énergies vertes et délaissier les carburants fossiles et le nucléaire.

Alimentation

Nos questions :

1. Établirez-vous un régime d'étiquetage obligatoire des aliments GM?

2. Imposerez-vous un moratoire sur tous les nouveaux aliments GM?

Parti Conservateur	E	N'aborde pas ce sujet.
Bloc Québécois	B	Appuie l'étiquetage des aliments GM; propose l'application du principe de précaution et une évaluation des effets des plantes GM avant leur mise en marché. Est en faveur de la ratification du Protocole sur la biosécurité.
Parti Libéral	E	N'aborde pas le sujet.
Parti Vert	A	Est en faveur de l'étiquetage des aliments GM. La dissémination non autorisée d'espèces génétiquement modifiées dans l'environnement deviendra un crime sanctionné par la loi.
Nouveau Parti Démocratique	A	Imposera un moratoire sur l'introduction de toute nouvelle plante GM, changera la réglementation actuelle de manière à obliger les sociétés biotechnologiques à démontrer que les nouvelles technologies sont sûres avant qu'elles puissent les utiliser. Établira un régime d'étiquetage obligatoire des nouveaux aliments GM.

Nature

Nos questions :

1. Accroîtrez-vous de manière significative les aires protégées, notamment les aires de forêts anciennes intactes, au Canada d'ici 2010?

2. Mettrez-vous intégralement en oeuvre et renforcerez-vous la Loi fédérale sur les espèces en péril y compris la protection complète de toutes les espèces en voie de disparition au Canada et ce, dans tous les territoires et toutes les provinces?

Parti Conservateur	E	Affirme qu'il assurera l'avenir de l'industrie canadienne du bois d'oeuvre en ayant recours au libre-échange.
Bloc Québécois	B	Appuie la Convention sur la diversité biologique, adoptée à Rio en 1992. Va augmenter le nombre d'aires protégées et le financement pour conserver celles qui le sont déjà. Accorde de l'importance aux espèces menacées mais souligne que la réglementation fédérale empiète sur la juridiction provinciale.
Parti Libéral	E	N'aborde pas le sujet.
Parti Vert	B	Interdira la coupe à blanc, conservera les forêts anciennes et adoptera des mesures pour instituer des pratiques forestières durables.
Nouveau Parti Démocratique	A	Mettra en oeuvre une loi sur les espèces en voie de disparition pour protéger les habitats des espèces en péril et accordera aux scientifiques, et non aux politiciens, la responsabilité de déterminer quelles espèces sont en péril. Développera des industries de produits forestiers à valeur ajoutée et mettra fin à la coupe à blanc des forêts anciennes.

Paix

Notre question : Vous engagez-vous à empêcher toute participation du Canada au projet de bouclier antimissile (Star Wars) des États-Unis?

Parti Conservateur	E	Entrera en pourparlers avec les États-Unis sur la participation du Canada au système de défense antimissile nord-américain. Injectera immédiatement 1,2 milliard \$ par année dans l'appareil militaire pour le remplacement d'équipements et accroîtra par la suite ce niveau d'investissements à 2 milliards par année.
---------------------------	----------	---

Bloc Québécois	A	S'oppose à la participation du Canada au projet de bouclier antimissile et fera campagne en faveur d'un traité international interdisant la militarisation de l'espace.
Parti Libéral	E	Accroîtra la capacité militaire et développera la sécurité marine du Canada en coopération avec les États-Unis.
Parti Vert	A	Déclarera le Canada zone dénucléarisée au plan militaire. Ne participera pas à la Guerre des étoiles. Le rôle des forces armées du Canada sera centré sur le maintien de la paix et l'aide humanitaire.
Nouveau Parti Démocratique	A	S'oppose au projet de bouclier antimissile « Guerre des étoiles », fait la promotion du projet de Traité de la préservation de l'espace et réaffirme le rôle du Canada en matière de maintien et de rétablissement de la paix.

Description du système de notation

A = Excellent B = Bien C = Moyen D = Faible E = Échec

Les cinq principaux partis politiques ont été évalués en fonction de leur plateforme ainsi que des réponses des candidats et candidates aux questions de Greenpeace. Chaque parti a obtenu une note s'il abordait une question; il a reçu une note plus élevée lorsque sa réponse était plus détaillée. Si un parti n'a pas abordé une question ou donné une réponse qui, selon l'équipe d'évaluation de Greenpeace, nuirait à la planète, il a reçu une note d'échec.

Hyperliens des plateformes

Parti conservateur <http://www.conservative.ca/platform/francais/index.htm>

Bloc québécois http://www2.bloc.org/2004/fr/elections_2004/images/PDF/Plateforme%20electorale%202004.pdf

* voir les réponses complètes du Bloc québécois en format PDF :

http://www.greenpeace.ca/f/a_vous_dagir/elections2004/reponses_bloc.pdf

Parti libéral http://www.liberal.ca/platform_fr.pdf, document complémentaire à la

plateforme libérale <http://www.liberal.ca/pdf/Policyfr1.pdf>

Parti vert <http://www.greenparty.ca/platform2004/fr/index.php?p>

Nouveau parti démocratique -

http://www.ndp.ca/uploaded/20040527091503_Fed.NDP.Platform.fra.sm.pdf

*Annexe 3 :***DECISION N° D1974-11-030 du Conseil de presse du Québec****Dépôt Plainte**

19741125

Date Décision

19751203

Plaignant

M. Jean-Pierre Bonhomme (chroniqueur pigiste, La Presse [Montréal])

Type Plaignant

TP2110 Journaliste

Origine Plaignant

OP06 Montréal

Intérêt Plaignant

IP1 Directement concerné

Mis en Cause

Les Services de protection de l'environnement [gouvernement du Québec]

Repr Mis en Cause

M. Gilles Jolicoeur (directeur, Services de protection de l'environnement [gouvernement du Québec])

Type Mis en Cause

TM1620 Organisme provincial

Origine Mis en Cause

OM03 Québec

Résumé Plainte

Les Services de protection de l'environnement du gouvernement du Québec refusent de fournir au chroniqueur pigiste Jean-Pierre Bonhomme les renseignements nécessaires à la rédaction d'une chronique sur la pollution industrielle du fleuve St-Laurent. Cette décision porte atteinte à la libre circulation de l'information relative à un problème d'intérêt public.

Griefs Plaignant

M. Jean-Pierre Bonhomme s'est plaint au Conseil de presse du Québec de n'avoir pu obtenir des Services de protection de l'environnement, au gouvernement du Québec, des renseignements nécessaires à la rédaction de la chronique qu'il tenait, à titre de pigiste au journal La Presse, sur les problèmes de la pollution industrielle du fleuve St-Laurent. M. Bonhomme estimait que ce comportement des Services de protection de l'environnement portait atteinte à la circulation de l'information puisqu'il l'empêchait de renseigner adéquatement la population sur ce problème vital d'intérêt public. En particulier, selon M. Bonhomme, la réponse du directeur des Services de protection de l'environnement à ses questions était nettement insatisfaisante.

Comm Mis en Cause

Pour sa part, le directeur des Services soutenait que:

- les données recueillies par ses Services devaient demeurer confidentielles parce que certaines d'entre elles avaient trait soit au procédé de fabrication, soit à la nature même des opérations de chaque industrie

et que ce n'était pas la politique des Services de rendre publics les résultats des analyses effectuées dans chaque industrie;

- l'état fragmentaire des études en cours sur la qualité des eaux du St-Laurent et des renseignements recueillis régulièrement auprès de l'industrie ne permettait pas de fournir un tableau complet de la situation; cependant, le résultat de toutes ces recherches serait rendu public une fois les travaux terminés;
- il ne lui semblait pas d'intérêt public que les méthodes de surveillance et de contrôle utilisées par les Services soient dévoilées par les organes d'information.

Décision

Après examen du dossier et après avoir entendu M. Bonhomme et le directeur des Services de protection de l'environnement, le Conseil en arrive aux conclusions suivantes:

Le Conseil estime que le litige porté à son attention découle plus des incompréhensions et des difficultés d'interprétation de part et d'autre que d'une attitude délibérée ou d'une volonté arrêtée de la part du directeur des Services de protection de l'environnement de refuser d'informer le public.

Le Conseil est d'avis que cette situation est due principalement, sinon exclusivement, à l'absence d'une véritable politique de l'information aux Services de protection de l'environnement. Aussi, le Conseil considère-t-il comme urgent que des services gouvernementaux, tels les Services de protection de l'environnement, dont l'activité porte sur des questions qui concernent au plus haut point la population et affectent même son mode d'existence, soient dotés des ressources et des mécanismes propres à rendre facilement accessible au public l'information à laquelle il a droit et démontrent une réelle préoccupation de bien accomplir cette tâche essentielle. Les services de ce genre, à caractère surtout technique, ne devraient pas hésiter à collaborer avec les représentants de la presse en général et, d'une façon plus particulière, avec les journalistes spécialisés dans les matières qui sont de leur compétence.

Le Conseil juge qu'il incombe au gouvernement de définir et de mettre en oeuvre, sans tarder, une politique de l'information gouvernementale qui doit répondre adéquatement aux besoins d'information du public. Cette politique doit s'étendre à tous les services gouvernementaux, qui ne devraient négliger aucun effort pour se rapprocher des organes d'information et pour trouver, avec eux, les formules les plus aptes à renseigner pleinement la population sur tout sujet d'intérêt public.

Analyse Décision

C06A Accès à l'information \ J2A Exonère \ J2C Sensibilise